

RAPPORT ANNUEL

2018

« AU-DELÀ DES PROGRÈS SOCIAUX RÉALISÉS DEPUIS LA CRÉATION DU MOUVEMENT, NOUS CROYONS QU'UNE AUTRE SOCIÉTÉ EST POSSIBLE ET QU'ELLE RESTE À CONSTRUIRE. ELLE S'INSPIRE DIRECTEMENT DE NOS VALEURS ET ACTIVITÉS, DÉMONTRANT QUE L'UTOPIE PEUT DEVENIR RÉALITÉ. UNE SOCIÉTÉ OÙ CHACUN EST LIBRE ET RESPECTÉ DANS SA DIGNITÉ. »





« EMMAÛS FRANCE, ASSOCIATION LOI 1901, FÉDÈRE 287 GROUPES EMMAÛS EN FRANCE, QUI PEUVENT ÊTRE DE DIFFÉRENTES NATURES EN FONCTION DE LEURS ACTIVITÉS, DE LEURS SPÉCIFICITÉS ET DE LEUR PROJET SOCIAL : COMMUNAUTÉS, STRUCTURE ACTION SOCIALE ET LOGEMENT, SOS FAMILLES EMMAÛS, COMITÉS D'AMIS ET STRUCTURES D'INSERTION. »

P. 4	Rapport moral
P. 6	Emmaüs en chiffres
P. 9	Emmaüs au fil des jours
P. 52	Organigramme
P. 54	Fonctionnement
P. 55	Les instances d'Emmaüs
P. 56	Perspectives 2019
P. 58	La galaxie digitale
P. 59	Partenaires





RAPPORT MORAL

« NOTRE ACTION DE PLAIDOYER ET D'INTERPELLATION A PORTÉ SES FRUITS DANS LA DÉFENSE ET L'AMÉLIORATION DES DROITS, NOTAMMENT POUR NOURRIR LE STATUT OACAS ET LES DROITS DES COMPAGNONS. »

Notre Assemblée générale de mai dernier a été marquée par un contexte complexe, tant au sein du Mouvement que dans son environnement. Dans le Mouvement, les difficultés économiques d'Emmaüs France ont été sources de tensions internes importantes. Dans l'environnement, se dessinait déjà une politique qui allait conduire à l'une des explosions sociales les plus extrêmes, comme nous n'en avons pas connues depuis des décennies.

Il était essentiel que nous acceptions notre diversité, que nous retrouvions rapidement notre unité, pour nous investir pleinement dans nos combats pour les plus défavorisés, que nous retrouvions un dialogue démocratique interne constructif, et la maîtrise de notre situation économique au niveau de la fédération.

Lors de l'Assemblée générale, nous avons affirmé ensemble notre volonté de soutenir notre organisation fédérale, de donner la parole à tous les groupes en les interrogeant sur les missions d'Emmaüs France, tout en continuant à travailler sur notre gouvernance. Nous avons réalisé cette enquête, et exploité les retours pour repenser l'organisation de l'équipe du siège, dans la continuité des mesures économiques décidées. Nous avons engagé en parallèle un travail avec tous les élus des Branches et du Conseil d'administration pour reformuler notre projet stratégique, de manière à avoir une approche globale formulée dans une vision commune de l'avenir du Mouvement et de la fédération.

Cet ensemble a été présenté aux Assises, il est finalisé pour cette Assemblée générale 2019.

Dans le même temps, un effort important de reprise de dialogue interne a été réalisé depuis l'été dernier. Il a permis de renforcer notre unité régionale. Il a aussi permis des rapprochements entre groupes, ou entre les principaux acteurs. Il était aussi important qu'Emmaüs France s'associe plus étroitement aux combats d'Emmaüs Europe et d'Emmaüs International. Nous nous sommes par exemple fortement investis à Genève, lors du Congrès. Ces échanges devraient aboutir à plusieurs actions communes telle que la mise en place du fonds de garantie, qui vous sera proposé lors de cette nouvelle Assemblée. Notre action de plaidoyer et d'interpellation a porté ses fruits dans la défense et l'amélioration des droits, notamment pour nourrir le statut OACAS et les droits des compagnons. Nous avons pu faire aboutir de nombreux amendements qui devraient bientôt améliorer la situation des personnes que nous accueillons, ou dont nous accompagnons l'insertion.



Mais la position du Mouvement en France nous impose, au-delà de l'interpellation des pouvoirs public et de la société civile, de contribuer aux transformations qui nous paraissent indispensables pour mettre un terme à la grande pauvreté, à la vie à la rue, à l'accueil indigne réservé aux étrangers qui viennent chercher la protection de notre pays, au manque de logement social, à toutes les causes qui conduisent à l'exclusion ou à la misère. C'est pourquoi, à partir de nos actions qui démontrent, au quotidien, qu'il est possible de concilier l'homme, la nature et l'économie, nous allons travailler à affiner notre vision de société.

En revenant à nos fondamentaux, « *servir en premier les plus souffrants* », nous élevons notre action d'accueil ou de soutien au-delà d'un assistanat, pour contribuer à redonner à chacun sa place dans la société.

Le Mouvement couvre aujourd'hui un champ d'action très étendu, bien au-delà des communautés qui en sont le socle. Le principe « d'accueil inconditionnel » se décline dans nos diverses activités, accueil d'urgence, communautés, SOS Familles Emmaüs, logement, alternatives à l'incarcération, exclusion numérique. Nous essayons



de « donner la parole » à tous, quelle que soit sa position, et la contribution de chacun, quelle que soit sa compétence. « *Donner la parole, contribuer à hauteur de ses possibilités* » sont les éléments clés de la dignité retrouvée.

Le Mouvement est créateur d'emplois, emplois d'insertion et emplois stables. Nous luttons ainsi contre la précarité et la pauvreté. Nous développons un modèle économique qui nous assure à la fois les ressources nécessaires et notre indépendance de parole et d'action. Enfin, nous sommes complètement inscrits dans la protection de notre environnement de part nos activités de réemploi, de tri et recyclage, en proposant dans ces domaines des qualifications professionnelles et des modèles d'économie circulaire et solidaire.

Il est essentiel, pour nous, de considérer la diversité de nos actions comme une déclinaison des mêmes valeurs et principes qui nous animent et nous réunissent. La diversité est le résultat des initiatives, de la créativité, de la participation de chacun, compagnons, amis, salariés. Nos valeurs sont un lien, qui par-delà notre organisation et nos structures internes, nous permet d'être solidaires et fidèles à l'esprit de l'abbé Pierre.

Au-delà des progrès sociaux réalisés depuis la création du Mouvement, nous croyons qu'une autre société est possible et qu'elle reste à construire. Elle s'inspire directement de nos valeurs et activités mises en œuvre sur le terrain, dans nos groupes dans toute la France, démontrant ainsi que l'utopie peut devenir réalité. Une société où chacun est libre et également respecté dans sa dignité. Une société fondée sur la justice sociale, limitant les inégalités de toutes sortes, sans hiérarchie de culture, de sexe, de groupe ethnique. Une société fraternelle fondée sur la solidarité et le partage, qui permet à chacun de travailler et vivre selon ses choix, en satisfaisant les besoins élémentaires de tous. Une société qui offre à chacun les possibilités de se cultiver, qui favorise l'ouverture aux autres en même temps que l'épanouissement de la personne. Une société où la finance et l'économie sont au service de l'homme, de l'intérêt général et non du profit. Enfin, une société plus économe des ressources naturelles, plus respectueuse de l'environnement et plus sobre dans ses consommations.

Hubert Trapet, Président d'Emmaüs France



EMMAÜS EN CHIFFRES

PRÉSENTATION FÉDÉRATION / MOUVEMENT

Le Mouvement Emmaüs est né en 1949 avec la création de la première communauté Emmaüs à Neuilly-Plaisance, en France. Cette première communauté est née de la rencontre de l'abbé Pierre et de Georges, un homme désespéré qui a tenté de se suicider*. Cet acte fondateur a été amplifié par l'appel du 1^{er} février 1954, un appel à l'insurrection de la bonté lancé par l'abbé Pierre qui a eu un retentissement fabuleux en France et dans le monde entier. Emmaüs s'éssème alors en France, puis dans le monde au gré des voyages entrepris par l'abbé Pierre à partir de 1955.

Le Mouvement se regroupe au sein d'Emmaüs International à partir de 1971 et, pour notre territoire, d'Emmaüs France à partir de 1985. Les structures Emmaüs sont alors très divisées. Les communautés

Emmaüs sont regroupées selon leurs types de fonctionnement dans différentes fédérations, ou familles. D'autres types de structures (les comités d'amis ou encore les SOS familles Emmaüs) créent aussi leurs fédérations nationales.

Le Mouvement Emmaüs en France décide à l'issu d'un long cheminement de réformer sa structuration éclatée en regroupant toutes ces « familles » au sein de la fédération Emmaüs France en 2007.

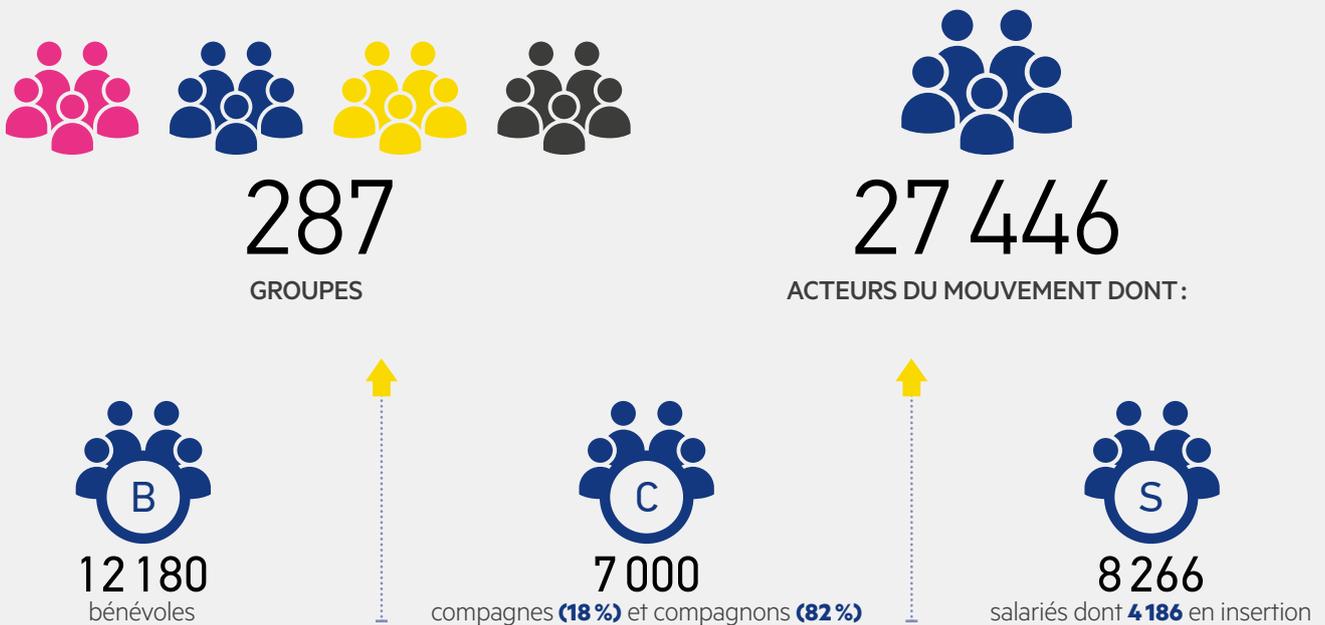
C'est cette organisation, au service des 287 structures en France, dont nous vous présentons le rapport annuel 2018.

➔ Plus d'infos : www.emmaus-france.org

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS

SOS FAMILLES EMMAÜS PAYS DE VANNES
EMMAÜS ENVIRONNEMENT
LABEL EMMAÜS
COMITÉ D'AMIS D'APT
COMMUNAUTÉ DE SAINT-NAZAIRE

CHIFFRES (2017)



Les communautés

119 COMMUNAUTÉS

5 110 places pour **7 000** compagnes et compagnons accueillis dans l'année
6 300 bénévoles
990 salariés dont **410** salariés en insertion

1 association de communautés Emmaüs (ACE)



117 000 tonnes de produits collectés
120,1 millions d'euros de chiffre d'affaires
3,9 millions d'euros de solidarités financières
250 places d'accueil d'urgence accueillant
5 800 personnes à l'année

1 structure immobilière nationale (UACE)

L'action sociale et le logement

PRÉVENTION HÉBERGEMENT LOGEMENT

18 GROUPES : **15** associations, **1** fondation, **1** scop, **1** entreprise sociale pour l'habitat

1 740 bénévoles
1 530 salariés dont **245** salariées en insertion

Gestion de **14 500** logements sociaux
60 000 personnes logées
22 776 personnes hébergées



SOS FAMILLES EMMAÜS

59 SOS FAMILLES EMMAÜS

390 bénévoles

3 800 familles accueillies
1 830 familles bénéficiaires d'une aide financière
14 963 65 euros d'avances versées sur l'année

L'économie solidaire et l'insertion

42 COMITÉS D'AMIS EMMAÜS
et **47** STRUCTURES PAR L'INSERTION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

3 531 salariés en insertion à l'année
2 215 salariés permanents à l'année
3 743 bénévoles



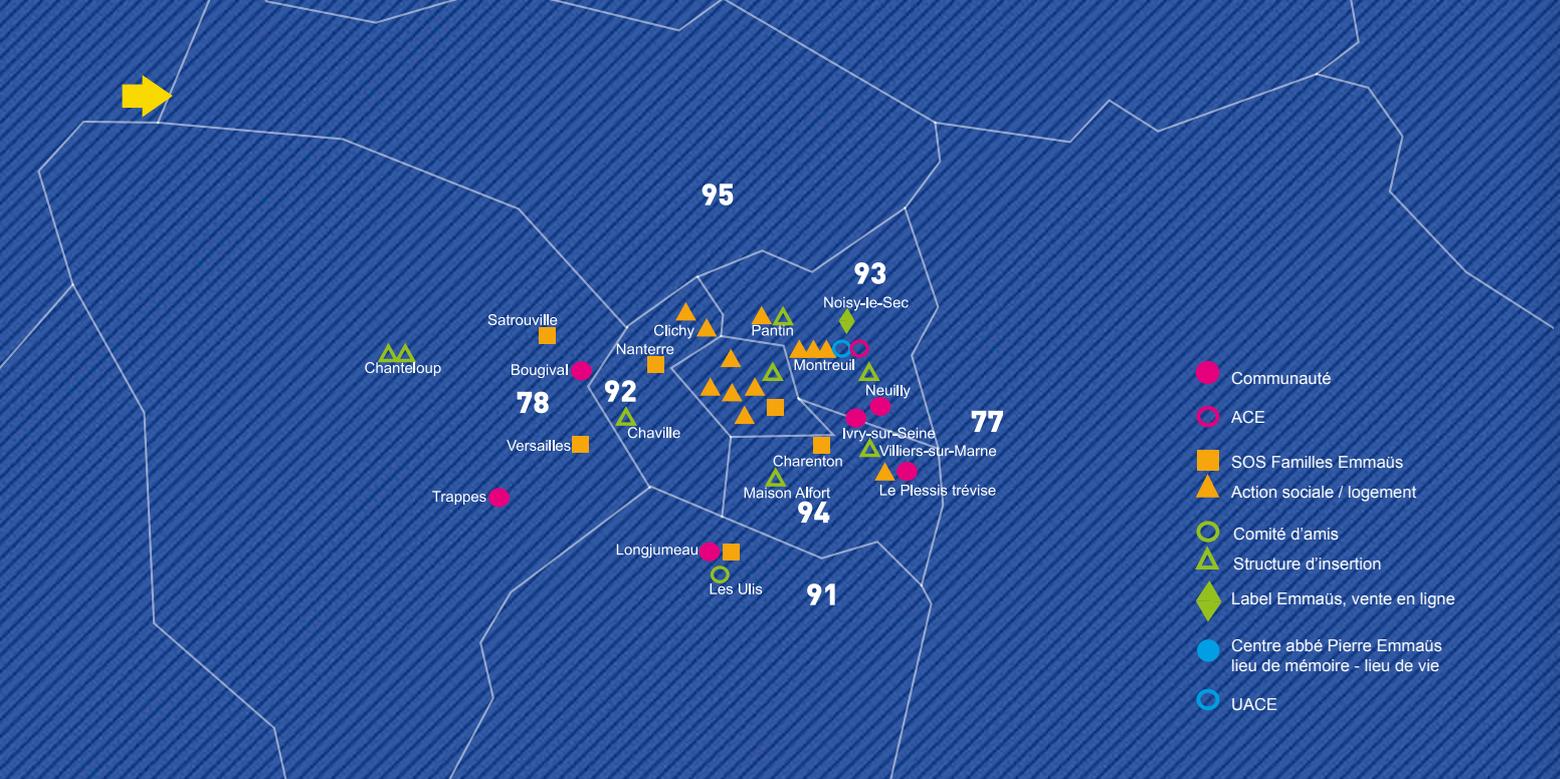
144 millions d'euros de chiffre d'affaires
2 millions d'euros de solidarités financières
280 000 tonnes collectées par an

Emmaüs, acteur du réemploi

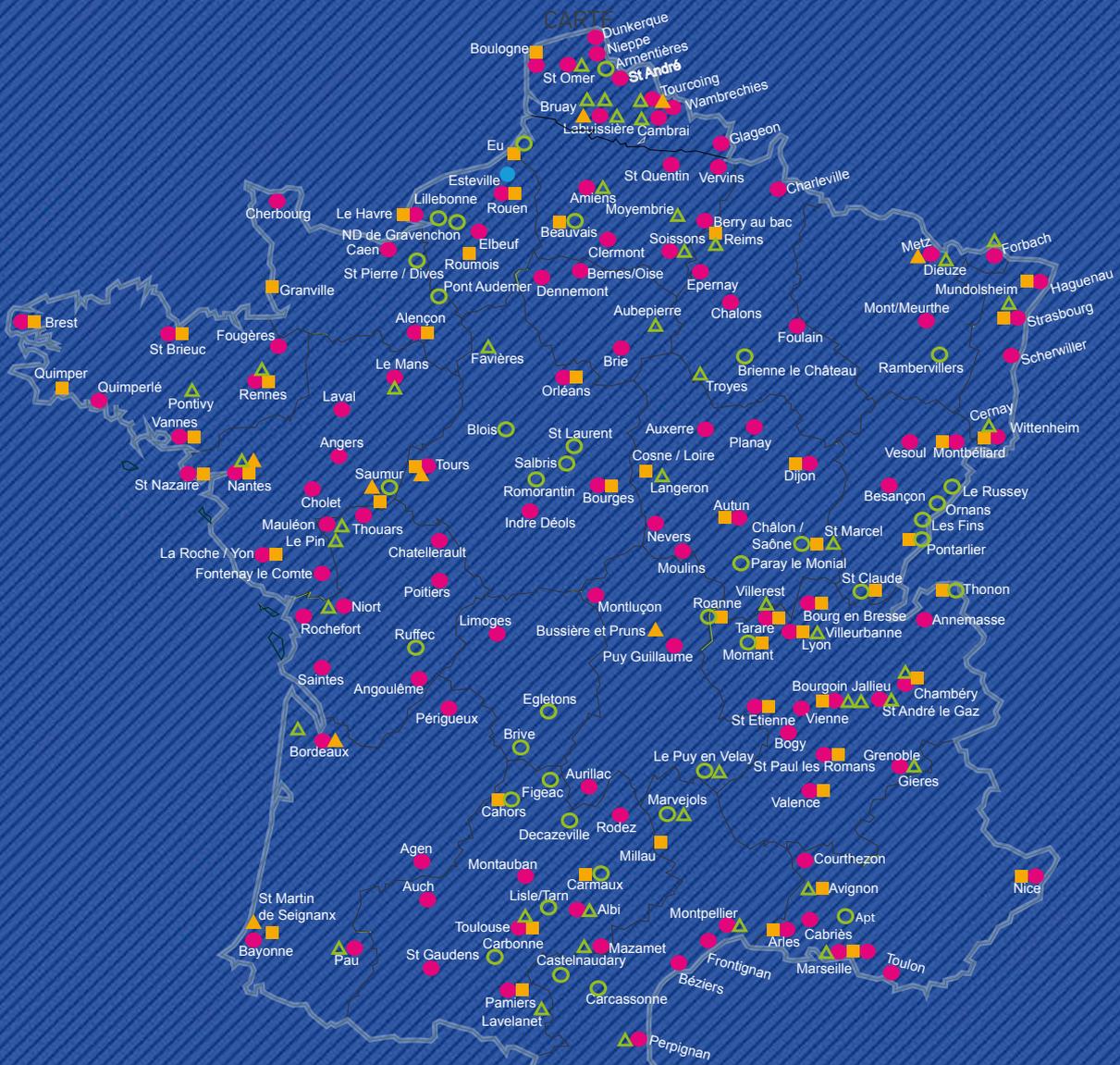
432 POINTS DE VENTE : un réseau qui crée du lien social sur les territoires partout en France



Chiffre d'affaires lié à la récupération :
264 millions d'euros



NOS IMPLANTATIONS



EMMAÛS AU FIL DES JOURS



« LE MOUVEMENT COUVRE AUJOURD'HUI UN CHAMP D'ACTION TRÈS ÉTENDU, BIEN AU-DELÀ DES COMMUNAUTÉS QUI EN SONT LE SOCLE. LE PRINCIPE « D'ACCUEIL INCONDITIONNEL » SE DÉCLINE DANS NOS DIVERSES ACTIVITÉS, ACCUEIL D'URGENCE, COMMUNAUTÉS, SOS FAMILLES EMMAÛS, LOGEMENT, ALTERNATIVES À L'INCARCÉRATION, EXCLUSION NUMÉRIQUE. »



HIVER



« CRÉÉE EN AVRIL 2017, LA MISSION INNOVATION D'EMMAÛS FRANCE A LANCÉ, DÈS 2018, DEUX APPELS À PROJETS OUVERTS À TOUS LES GROUPES EMMAÛS EN FRANCE AFIN DE DÉMULTIPLIER LE POTENTIEL D'INNOVATION DU MOUVEMENT EN IDENTIFIANT, FINANÇANT ET ACCOMPAGNANT LES PROJETS INNOVANTS. »

2018

ACCOMPAGNEMENT DU MOUVEMENT

27 LAURÉATS POUR L'INNOVATION D'EMMAÛS FRANCE

Créée en avril 2017, la mission innovation d'Emmaüs France a lancé, **dès 2018**, deux appels à projets ouverts à tous les groupes Emmaüs en France afin de démultiplier le potentiel d'innovation du Mouvement en identifiant, finançant et accompagnant les projets innovants.

62 dossiers de candidatures ont été déposés, et, à l'issue d'un processus de sélection associant les différents acteurs du mouvement, **27** projets lauréats ont été sélectionnés : 15 projets en janvier 2018 et **12** nouveaux projets en septembre 2018. Ces projets, dans leur diversité, confirment le formidable potentiel d'innovation des groupes Emmaüs pour lutter toujours plus efficacement contre la pauvreté.

Parmi les thématiques qui se dégagent de ces appels à projets innovants, on peut notamment noter :

- L'accueil et l'accompagnement de nouveaux publics : par exemple, la création d'une crèche par la communauté Emmaüs de Montauban, la création d'un espace d'accueil de femmes SDF par Emmaüs Solidarité.
- Des activités agricoles comme support d'accompagnement et d'insertion : par exemple, un pôle d'agriculture urbaine mis en place par Espaces, l'accueil de personnes réfugiées dans une zone rurale autour d'activités de maraîchage et de boulangerie par Tero Loko.
- La création de dynamiques collectives et de mutualisation d'activités : par exemple, une plateforme informatique régionale portée par TRIRA, un Collectif Design et Artisanat porté par l'Atelier Emmaüs, les Résilientes (Emmaüs Alternatives) et les ReCréateurs (Emmaüs Défi).
- Des projets d'économie circulaire, par

exemple l'ouverture d'une matériauthèque par Emmaüs Toulouse, la mise en place de plateformes livres par les Ateliers du Bocage, Retrilog, Label et Le Lien.

Ces projets ont reçu un appui financier total de 865 000 euros et bénéficient d'un parcours d'accompagnement sur mesure, mené conjointement par les Responsables Nationaux de Groupe, les missions thématiques d'Emmaüs France (formation, espace de vente, filières, etc.), la mission innovation et des cabinets de conseils extérieurs.



RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT CONTRE LA CIRCULAIRE COLLOMB : VICTOIRE DE LA SOLIDARITÉ

Le 12 décembre 2017, une circulaire, envoyée par le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb aux préfets, obligeait les associations à transmettre à l'État des informations et des données personnelles sur les personnes accueillies dans les centres d'hébergement d'urgence. Il légalisait ainsi l'intrusion de l'administration dans ces lieux d'accueil afin de vérifier le statut administratif des personnes migrantes.

Face à cette remise en cause du principe d'accueil inconditionnel, 26 associations, dont Emmaüs France, la Fondation abbé Pierre et

Emmaüs Solidarité ont déposé un recours devant le Conseil d'État, le **11 janvier 2018** pour suspendre puis retirer ce texte. Elles ont également saisi le Défenseur des droits.

Le recours faisait suite aux nombreuses manifestations de désaccord des associations, qui avaient déjà exprimé leur refus de coopération face à cette politique de gestion des flux en quittant collectivement la réunion de présentation de la circulaire par le ministre. Ces actions signaient le préambule des discussions entre le Premier ministre, Edouard

Philippe, et les associations sur le projet de loi Asile Immigration.

En février, à la suite de cette action en justice, le Conseil d'État a largement restreint les conditions d'application de la circulaire en laissant la liberté aux associations de communiquer ou non sur les personnes hébergées auprès des équipes mobiles mandatées par le ministère de l'Intérieur.

Les contrôles forcés et la collecte légale d'informations sur les personnes hébergées ont été rendus impossibles grâce à l'action de nos associations.

ANIMATION DU MOUVEMENT

LA MOBILISATION DANS LES PLANS RÉGIONAUX DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

Depuis la promulgation de la loi NOTRe, les régions sont compétentes pour mettre en place le plan de prévention et de gestion des déchets (PRPGD). Ce plan fait l'objet d'un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire et doit favoriser l'économie circulaire. Emmaüs France, acteur majeur du réemploi, a souhaité mobiliser ses groupes locaux pour participer à l'élaboration de ces plans et contribuer à défendre et à développer la place des acteurs de l'ESS et de leurs spécificités (communautés, comités d'amis Emmaüs...). Une quinzaine de délégués de région Emmaüs ont pu participer, le **31 janvier**, à la journée nationale de mobilisation des

référents régionaux sur les plans régionaux de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) animée par Emmaüs France.

Les participants ont pu se saisir des enjeux réglementaires, échanger sur leurs participations aux premières réunions régionales, l'ESS ne faisant pas l'objet d'un traitement systématique. Une attention particulière a été portée à la filière TLC (Textile, Linge de maison, Chaussures), avec des mesures distinctes dans le plan, Emmaüs souhaitant à la fois préserver et développer l'organisation actuelle de la gestion du textile dans ses structures locales.



UNE ÉTUDE EMMAÛS SUR L'ACCOMPAGNEMENT EN INSERTION



Elle fait suite aux orientations stratégiques votées lors des dernières Assises de la Branche Economie Solidaire et Insertion à Lorient en 2017, qui préconisaient de mettre l'accent sur la qualité de l'accompagnement proposé aux salariés en insertion. Une enquête a été réalisée auprès de l'ensemble des groupes, complétée par des observations de terrain, afin de représenter la diversité des pratiques existantes.

Enfin, plusieurs groupes de travail ont été organisés, réunissant des élus, des professionnels intervenant dans l'accompagnement des salariés en insertion et Emmaüs France, afin d'échanger sur les constats, pistes de réflexion et propositions possibles. Trois grands axes de travail, déclinés en préconisations plus complètes, ressortent de cette étude: développer l'accès à la formation pour les salariés en parcours d'insertion, renforcer les espaces et les temps d'échanges de pratiques et de rencontres entre professionnels des différentes structures du Mouvement et développer des partenariats locaux (entreprises, structures d'insertion, structures de l'action sociale...). Cette étude a également montré une attente des structures quant à un appui individuel par Emmaüs France pour l'amélioration continue de leurs pratiques, et à l'élaboration d'un texte de référence proposant un socle commun de l'accompagnement au sein du Mouvement.

En 2018, l'équipe de la Branche Economie Solidaire et Insertion a lancé une étude sur les pratiques d'accompagnement des salariés en parcours d'insertion au sein des groupes. Elle répond à quatre objectifs principaux: disposer d'une vision globale des pratiques d'accompagnement, capitaliser sur les expériences Emmaüs, se nourrir de l'action menée par d'autres structures d'insertion hors du Mouvement, et produire des préconisations sur les missions et outils à développer par Emmaüs France pour renforcer l'action des groupes.

Cette étude concerne l'ensemble des structures qui accompagnent des salariés, aussi bien en contrats aidés (nouveaux Parcours Emploi Compétences) que dans le cadre de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE).

ACCOMPAGNEMENT

L'ACCES A LA CULTURE, UN DROIT FONDAMENTAL

LE GUIDE



PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES AU SEIN DU MOUVEMENT EMMAÛS

PANORAMA DES ACTIONS DU MOUVEMENT ET BOÎTE A OUTILS A DESTINATION DES GROUPES

Alors que la notion de « droits culturels » fait son chemin, les groupes Emmaüs innove avec des actions culturelles de plus en plus ambitieuses (festivals, ateliers artistiques, partenariats avec des acteurs culturels, etc.).

Le guide « *Pratiques artistiques et culturelles du mouvement Emmaüs: Panorama des actions et boîte à outils* », sorti en 2018, est le résultat d'un état des lieux des actions et initiatives portées par les groupes Emmaüs en France, mené entre 2016 et 2017 par la mission Culture d'Emmaüs France.

Non exhaustif et évolutif, ce guide présente néanmoins un échantillon de projets portés par des groupes Emmaüs issus des trois branches.

Son objectif est multiple: porter à la connaissance de tous les actions artistiques et culturelles déjà existantes au sein du Mouvement, parfois peu visibles au-delà de la structure et de l'environnement local et les valoriser en interne et à l'externe. De plus, ce guide vise à outiller et encourager le développement de projets artistiques et culturels, par la mise à disposition de fiches pratiques et d'un annuaire d'acteurs culturels et financiers pouvant être mobilisés.

Les actions artistiques sont souvent porteuses de témoignages positifs sur l'implication des personnes et leur épanouissement, sur la cohésion au sein du groupe mais aussi sur le changement de regard porté sur soi et sur les autres. Ces actions mettent en lumière la richesse du Mouvement Emmaüs et sa légitimité pour faire reconnaître l'accès aux droits culturels comme un enjeu essentiel dans la lutte contre l'exclusion.

« LES ACTIONS ARTISTIQUES SONT SOUVENT PORTEUSES DE TÉMOIGNAGES POSITIFS SUR L'IMPLICATION DES PERSONNES ET LEUR ÉPANOUISSEMENT. »





ANIMATION DU MOUVEMENT

POUR UNE FILIÈRE TEXTILE SOLIDAIRE

Depuis trois ans, le marché de l'occasion du textile est en tension et fragilise l'équilibre économique et organisationnel d'une filière caractérisée par la place des acteurs de l'ESS et des impacts sociaux (création de milliers d'emplois) et environnementaux (importance du réemploi). La demande de revalorisation des soutiens financiers à l'éco-organisme, Eco TLC, indispensable à la survie de la filière, a été validée par le ministère mais a généré de fortes tensions avec les metteurs en marché, et les opérateurs de tri (dont Le Relais et les plateformes de tri textile Emmaüs).

Face à cette situation, les ministères de l'économie et des Finances et de la Transition écologique et solidaire ont diligenté une mission prospective sur l'avenir de cette filière. C'est à cette occasion que Tri d'Union, plateforme de tri textile implantée en Moselle, a pu accueillir les représentants du ministère le 12 février. Cette journée a permis de présenter l'organisation de collecte et tri du textile, de sensibiliser les représentants à la place de l'ESS dans cette filière et à ses enjeux. Emmaüs via l'ensemble de ses structures collecte plus de **50 %** du textile usagé en France.



© Pierre Faure

ANIMATION DU MOUVEMENT

EMMAÛS, UNE DÉCOUVERTE !

Les animations « Découvrir Emmaüs » sont confiées à des Personnes Ressources. Membres d'un groupe et mandatées par ce dernier, elles bénéficient d'une journée de formation afin de s'approprier le contenu de l'animation, les outils proposés ainsi que les postures pédagogiques demandées. En complément, les deux premières journées

d'animations se font en présence de la référente de l'action. La personne ressource a alors le temps de prendre confiance en elle, et de s'imprégner des éléments théoriques tout en s'exerçant à l'animation. Ensuite, elle reste en lien avec le pôle Vie fédérale pour le suivi de ses animations.

« LE MOUVEMENT A ACCUEILLI 109 JEUNES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE EN 2018, DANS LE CADRE DE L'AGRÈMENT NATIONAL AVEC L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE. »

© Pierre Faure



2018

ANIMATION DU MOUVEMENT

SERVICE CIVIQUE : LA FORMATION, POINT CRUCIAL DU DISPOSITIF

Le Mouvement a accueilli **109** jeunes volontaires en service civique en 2018, dans le cadre de l'agrément national avec l'Agence du service civique. Ce dispositif est coordonné par la mission Jeunesse.

Le service civique est un engagement volontaire pour les jeunes de 16 à 25 ans (18-25 ans au sein du Mouvement), pour des missions de six à huit mois (24-28h hebdomadaires) accessibles à tous les jeunes et complémentaires de l'action des salariés, des stagiaires et des bénévoles. Pour mener à bien leur mission, les volontaires bénéficient d'un accompagnement par des tuteurs formés.

La formation des volontaires fait également partie de leur parcours d'engagement. Ils suivent trois formations obligatoires : la formation PSC1, délivrée par un organisme

agréé, la formation civique et citoyenne et la formation sur la valorisation des compétences, qui sont organisées par la mission Jeunesse d'Emmaüs France.

La formation civique et citoyenne (cinq sessions par an) transmet aux jeunes les valeurs du Mouvement et son histoire, et travaille avec eux sur leurs éventuelles difficultés.

La formation Valorisation des compétences (quatre sessions par an) vise quant-à elle à permettre aux volontaires de réaliser une autoévaluation de leurs compétences acquises durant leur mission de service civique, afin de préparer leur projet d'avenir. Près de **90** jeunes ont été formés en 2018 (deux sessions par an).

La mission Jeunesse assure également la formation des tuteurs, afin qu'ils soient plus à



l'aise dans leur mission d'accompagnement. En effet, le service civique est un dispositif spécifique, au croisement de l'engagement et de l'accompagnement, et un bon tutorat est primordial pour assurer la réussite d'une mission.

PLAIDOYER

POUR SUIVRE L'EXPÉRIMENTATION TZCLD

Emmaüs France est membre fondateur de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), lancée en janvier 2017 avec la création des premières Entreprises à But d'Emploi dans dix territoires.

Après plus de 18 mois de fonctionnement et le recrutement de plusieurs centaines de salariés, l'expérimentation entame une nouvelle phase de développement. Dans le cadre de la stratégie pauvreté, il a été décidé que l'expérimentation s'étende à de nouveaux territoires volontaires. Un groupe de travail a donc été lancé afin de capitaliser les retours



des premières expériences et de travailler sur une nouvelle loi. Emmaüs France s'est impliquée dans cette réflexion afin de continuer à porter la vision du Mouvement au sein de cette expérimentation et de multiplier les opportunités dans la lutte contre le chômage de longue durée.

L'enjeu pour 2019 sera le vote de cette deuxième loi, correspondant à nos ambitions collectives, mais aussi, de manière plus opérationnelle, de voir des groupes Emmaüs créer et développer des Entreprises à But d'Emploi dans leurs territoires.



« AU 115 DE TOULOUSE, PAR EXEMPLE, 95 % DES DEMANDES SE SOLDAIENT PAR UN REFUS D'HÉBERGEMENT FAUTE DE PLACES. »

© Pierre Faure

07/03

PLAIDOYER

EMMAÛS FRANCE ET LE CAU POUR EN FINIR AVEC LE SANS-ABRISME

En 2018, le Collectif des associations unies (CAU) a interpellé la presse à plusieurs reprises, notamment en mars, puis en décembre lors de deux conférences de presse. Elles visaient à rendre plus visibles les besoins des personnes sans abris et mal logées, et ont permis d'obtenir des avancées concrètes sur les questions d'hébergement. À la fin de la trêve hivernale de l'hiver 2017-2018, Emmaüs France et le Collectif des associations unies ont attiré l'attention des médias sur l'évolution de la situation des personnes hébergées. La conférence de presse du **7 mars** à Paris a permis d'interpeller la sphère publique sur le manque chronique de solutions proposées aux personnes sans abri, la non-pérennisation des places d'hébergement ouvertes en hiver et l'absence d'orientation des personnes sans-abris vers des logements durables. Les porte-parole du CAU ont décrit une « crise humanitaire ». Le collectif a critiqué la succession, chaque année, de mesures d'urgence et de prise en charge à court terme des personnes en difficulté, dans les gymnases, les casernes, les hôtels ou d'autres lieux d'accueil précaires. Il a demandé des solutions de logement durable, ou au moins d'hébergements dignes

et adaptés. Car, en réalité, la fin de l'hiver ne change rien à l'urgence de la situation des plus démunis et aux conséquences des remises à la rue sans solution.

**COLLECTIF
DES ASSOCIATIONS
UNIES POUR UNE
NOUVELLE POLITIQUE
PUBLIQUE DU
LOGEMENT DES
PERSONNES SANS
ABRI ET MAL LOGÉES**

Les associations ont aussi souligné leurs vives inquiétudes à l'approche de la fin de la trêve hivernale des expulsions locatives, dans un contexte marqué par une augmentation inédite des expulsions avec le concours de la force publique. Si le projet de loi « ELAN » et la mise en œuvre du plan « Logement d'abord », porté par le gouvernement, suscitaient des espoirs sur certains

points, ils se sont révélés parfois sources de précarité pour les personnes les plus fragiles. Après cette conférence de presse, le gouvernement a annoncé la pérennisation de **5000** places d'hébergement dans un Plan Hiver.

En décembre 2018, lors d'une nouvelle conférence de presse, le CAU a cette fois pointé la dégradation des dispositifs existants, et le fait que certaines places en hôpitaux aient été comptées comme des places d'hébergement.

Les économies sur les CHRS et la dégradation des conditions d'hébergement ont été évoquées, ainsi que la saturation du 115.

Au 115 de Toulouse, par exemple, **95 %** des demandes se soldaient par un refus d'hébergement faute de places.

Le CAU a alerté la presse sur l'absence de prise en compte des personnes sans domicile dans les plans gouvernementaux. Logement et hébergement sont par exemple les grands absents du Plan Pauvreté (représentant seulement **125** millions d'euros sur **8,5** milliards). Le CAU a montré que les moyens n'étaient clairement pas à la hauteur pour tenir l'objectif énoncé par le président en 2017 de « zéro personne à la rue ».



2018

ANIMATION DU MOUVEMENT

LES SUITES DU PROJET « FENÊTRES DÉTOURNÉES »

Les déchets du bâtiment représentent une part importante de l'ensemble des déchets produits en France: chaque année, cinq à six millions de fenêtres en bois partent à l'enfouissement. Ces fenêtres, constituées de bois denses et durables, peuvent pourtant être transformées en de nouveaux produits.

Parce que ces matériaux de valeur peuvent avoir une seconde vie, Emmaüs a lancé un projet «fenêtres détournées» afin de trouver des solutions pour réduire la quantité de déchets du bâtiment.

Une première étape du projet s'est d'abord appuyée sur l'expérience des Compagnons Bâtisseurs, dès 2015, avant de se poursuivre avec l'appui des Chantiers Peupins.

Aujourd'hui, l'ambition est de maintenir une production d'objets avec les Chantiers Peupins, mais aussi de développer l'activité en Ile-de-France, en partenariat avec Espaces et Emmaüs Habitat.

Outre la valorisation des déchets, ce projet répond aujourd'hui à d'autres ambitions: la création d'emplois en insertion, en faisant également émerger des métiers spécialisés dans la réutilisation de matériaux de construction, ainsi que :

- Proposer des solutions aux acteurs du bâtiment pour la valorisation de leurs déchets
- Réaliser des objets et aménagements durables et de qualité, mettant en valeur le travail et l'histoire de la transformation du matériaux réutilisé.



CHACQUE ANNÉE, CINQ À SIX MILLIONS DE FENÊTRES EN BOIS PARTENT À L'ENFOUISSEMENT.



ANIMATION DU MOUVEMENT

QUATRE ASSISES POUR UNE FÉDÉRATION

Temps forts de l'animation du réseau des groupes Emmaüs en France, les Assises de Branche et de Régions se déroulent au mois de mars de chaque année. Pour chacune de ces rencontres, les groupes Emmaüs réunis

par type d'activité ou de territoires se fixent des objectifs, échangent sur leurs actions, mutualisent leurs pratiques et s'informent auprès de contributeurs externes. Ils préparent aussi l'Assemblée générale qui se

déroule en mai, en lançant la réflexion sur des sujets qui donneront lieu à des votes. L'édition 2018 de ces Assises a été marquée à cet égard par la désignation des candidats à l'élection du Conseil d'administration.



ASSISES DES RÉGIONS, 13 ET 14 MARS 2018 À PARIS



ASSISES DE LA BRANCHE ACTION SOCIALE ET LOGEMENT (B2), LES 20 ET 21 MARS 2018 À LA RÉSIDENCE INTERNATIONALE À PARIS



ASSISES DE LA BRANCHE COMMUNAUTAIRE (B1), LES 22 ET 23 MARS À GRANDE-SYNTHE



ASSISES DE LA BRANCHE ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET INSERTION (B3), LES 28 ET 29 MARS 2018 AU PUY-EN-VELAY



SOLIDARITÉS

QUEL DÉLIT DE SOLIDARITÉ ?

Avec le collectif Délinquants Solidaires, Emmaüs a demandé la suppression du « délit de solidarité » de la loi Asile immigration. En effet, la pénalisation de l'aide à l'entrée et au séjour, aujourd'hui ambivalente, a été déviée de sa cible initiale. Le but était de pénaliser les personnes qui s'enrichissaient sur le passage des frontières en exploitant les personnes qui souhaitaient entrer ou séjourner sur le territoire français. Mais, en réalité, la loi en question sert régulièrement de fondement à la poursuite ou à la condamnation des aidants solidaires qui ne tirent aucun profit de leurs actions.

Pourtant, au niveau européen, la directive suggère que l'infraction « *d'aide à l'entrée, au transit et au séjour irrégulier* » ne s'applique pas dans le cas où le but de l'action est d'apporter une aide humanitaire à la personne concernée. Ainsi, la loi française s'affiche plus répressive que le droit européen. Le principe

d'immunité des aidants ne protégeant pas les personnes solidaires, le collectif a proposé d'amender la loi pour que la définition de l'infraction soit modifiée.



Il était donc proposé par exemple que l'incrimination soit modifiée pour exclure la facilitation « *à titre gratuit* », mais aussi « *sans contrepartie manifestement disproportionnée* ». L'objet de l'incrimination aurait été de viser les personnes qui profitent du caractère hautement lucratif des activités. Le fait par exemple de fournir un service commercial

(dédommagement du service classique pour l'hôtellerie, transport...) à un tarif normal ne saurait, dès lors, donner lieu à des poursuites. L'amendement n'a pas été adopté mais la loi a cependant été légèrement modifiée à la suite de la décision du Conseil constitutionnel du 6 juillet 2018, qui a consacré la valeur constitutionnelle du principe de fraternité.

Cédric Herrou et Pierre-Alain Mannoni, engagés dans la défense des droits des personnes exilées, et inquiétés par la justice à plusieurs reprises pour leur être venus en aide, avaient déposé une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) sur le « délit de solidarité ». Afin d'encourager et de soutenir cette action, Emmaüs France s'est constitué intervenant volontaire avec d'autres membres du collectif Délinquants Solidaires. En réponse à la QPC, le Conseil constitutionnel a donc créé une protection des actes de solidarité, puisqu'il établit que chacun a « *la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans condition de la régularité de son séjour sur le territoire national* ».

PLAIDOYER

PROTÉGEONS LES SANS-PAPIERS NI RÉGULARISABLES NI EXPULSABLES

En réaction au projet de loi Asile Immigration, Emmaüs France s'est engagée contre la mise en danger des droits fondamentaux des étrangers et demandeurs d'asile. Aux côtés de la Fédération des acteurs de la solidarité, de Médecins du Monde et de Dom'Asile, la fédération a porté un amendement à la loi Asile Immigration en **mars 2018** pour remédier à la situation inadmissible des étrangers qui, bien que résidant en France depuis plusieurs années, sont contraints de vivre en situation irrégulière alors même qu'ils ne peuvent être éloignés du territoire.

Ces familles se trouvent dans des conditions d'extrême dénuement, sans pouvoir accéder à un emploi ou à un logement. Pour les

associations, passé un délai raisonnable de deux ans, il apparaît indispensable que ces personnes puissent bénéficier d'un droit au séjour temporaire les autorisant à travailler, à accéder au logement, à l'autonomie et à l'intégration. Les associations ont donc proposé un amendement demandant que ce droit au séjour soit possible dès lors que ces personnes résident habituellement en France depuis deux ans au moins, qu'elles ne constituent pas une menace à l'ordre public, que la mesure d'éloignement dont elles font l'objet n'a pas pu être exécutée sans que cette impossibilité soit de leur fait ou lorsque la décision fixant le pays de renvoi a été annulée par un juge administratif. Cet amendement n'a malheureusement pas été voté.



ACCOMPAGNEMENT

LE SOUTIEN AU DÉPART EN VACANCES

En 2018, **1 499** personnes accueillies, dont **922** compagnons, ont bénéficié de l'Aide aux Projets Vacances en chèques-vacances, dans le cadre du partenariat entre l'Agence Nationale pour les Chèques-vacances et Emmaüs France. **247 860** euros ont ainsi été attribués pour soutenir leur départ en vacances.



« ENVIRON 60 % DES COMPAGNES ET COMPAGNONS ACCUEILLIS AU SEIN DES COMMUNAUTÉS EMMAÛS SONT EN SITUATION DITE « IRRÉGULIÈRE » EN FRANCE. »

2018

PLAIDOYER

L'ACCÈS À LA RÉGULARISATION POUR LES COMPAGNES ET COMPAGNONS

Environ **60%** des compagnes et compagnons accueillis au sein des communautés Emmaüs sont en situation dite « irrégulière » en France. Jusqu'en 2018, ils pouvaient demander un titre de séjour, en référence à la circulaire Valls (cinq ans d'ancienneté en France, un an de présence au sein d'un OACAS et une promesse d'embauche). Outre la difficulté d'obtenir une promesse d'embauche, les démarches de beaucoup ont été freinées par la diversité des pratiques préfectorales.

Dans le cadre de la loi Asile Immigration, la Branche communautaire a travaillé sur un amendement afin de faciliter l'accès à un titre de séjour pour les compagnes et compagnons. Un débat a eu lieu aux Assises de **mars 2018** et il a été décidé, collectivement, de définir les conditions de cet accès, reprises dans un texte adopté en séance. Ce texte a été envoyé aux parlementaires par les communautés, qui ont activement sollicité

leurs élus afin qu'ils soutiennent ce projet. Lors des débats parlementaires, les députés et sénateurs, de tous bords politiques, ont ainsi rendu hommage à l'abbé Pierre, au modèle communautaire et à la participation des compagnes et compagnons au développement d'une société française sociale et solidaire.

L'amendement a été modifié (la délivrance d'un titre de séjour n'est plus automatique mais reste à la discrétion du préfet) puis adopté : l'article 60 de la loi Asile Immigration a ajouté l'article L313-14-1 au Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile. Emmaüs France a échangé à plusieurs reprises avec le cabinet et les services du ministère de l'Intérieur concernant le contenu du décret d'application et de la circulaire.

Depuis le 1^{er} mars 2019, les compagnes et compagnons, présents depuis au moins trois ans, peuvent déposer une demande de titre de séjour « vie privée et familiale », « salarié » ou « travailleur temporaire ».



PILOTAGE DE PROJETS

ENQUÊTE SUR LES INITIATIVES CENT POUR UN

En 2010, la création du premier Emmaüs Cent pour Un à Tours marquait la naissance d'un mouvement d'initiatives citoyennes aujourd'hui en développement.

Le principe des Cent pour Un est simple: «cent» donateurs volontaires se mobilisent «pour» loger «un» ménage à la rue. En intervenant auprès des personnes ne trouvant pas de solution d'hébergement ou de logement, en particulier des personnes déboutées du droit d'asile, les Cent pour Un viennent compenser l'absence ou l'inadaptation des dispositifs existants.

Témoin privilégié du développement de ces initiatives, Emmaüs France a présenté en 2018 les résultats d'une première enquête réalisée auprès de 14 porteurs de projets identifiés, dont trois adhérents à la fédération Emmaüs France (ou Branche Action Sociale et Logement) et trois initiatives auxquelles participent des groupes du Mouvement.

La démarche exploratoire de cette enquête visait à mieux connaître les actions engagées et leur développement, notamment concernant le public accueilli, le type d'habitat mobilisé, les sources de financement et la répartition territoriale.

Cette démarche sera poursuivie par Emmaüs France avec une étude sur le modèle des Cent pour Un, la rédaction d'un référentiel de bonnes pratiques et l'organisation de rencontres entre les associations. Les Cent pour Un prouvent que des citoyens de tout milieu et de toutes origines, en zone rurale comme en ville, se mobilisent pour venir en aide aux personnes en difficulté face à un État défaillant.

ANIMATION DU MOUVEMENT

ZOOM SUR LE MAL-ENDETTEMENT AVEC LE CREDOC

Emmaüs France a collaboré avec le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), qui mène chaque année une enquête sur les grandes tendances sociétales intitulée « Conditions de vie et aspirations ». L'enquête a permis de mieux identifier le malendetté par combinaison du niveau de vie, du statut d'occupation dans le logement et la capacité à faire face à un imprévu des ménages.

Les principaux résultats montrent que la progression du taux d'effort des locataires croit depuis 1984 (+18,8 points), 2/3 des personnes s'imposent des restrictions sur certains postes de leur budget et une personne sur deux n'a pas de réserves suffisantes pour faire face à une dépense imprévue de 2000 euros.

ANIMATION DU MOUVEMENT

L'OUTIL DE GESTION INTÉGRÉ DES SOS FAMILLES

Depuis le 20 avril, les bénévoles des SOS Familles Emmaüs utilisent un nouvel outil de gestion intégré développé par Emmaüs France. L'application web permet de gérer la vie associative et statutaire des associations et d'assurer un suivi des dossiers des personnes accueillies. Cent bénévoles issus de 41 associations ont été formés au cours des sept sessions

proposées au réseau.

Le développement de l'outil se poursuivra en 2019 sur son volet comptabilité et, à terme, Emmaüs France souhaite produire des statistiques nationales sur l'accueil, l'accompagnement des associations et les situations d'endettement des publics accueillis dans le cadre d'une démarche de plaidoyer.

« LES PRINCIPAUX RÉSULTATS MONTRENT QUE LA PROGRESSION DU TAUX D'EFFORT DES LOCATAIRES CROIT DEPUIS 1984 (+18,8 POINTS), 2/3 DE LA POPULATION S'IMPOSENT DES RESTRICTIONS SUR CERTAINS POSTES DE LEUR BUDGET... »



© Pierre Faure



PLAIDOYER

UNE PREMIÈRE ÉTAPE POUR UN ACCORD-CADRE PIC-IAE

La réforme de la formation professionnelle de 2014 ayant conduit à la fin de la mutualisation des crédits collectés par les OPCA, les salariés en insertion, n'ont plus eu accès aux crédits de la formation non consommés par certaines branches. De nombreuses SIAE se sont retrouvées dans l'incapacité de répondre aux besoins de formation des salariés en insertion, levier pourtant fondamental de la lutte contre le chômage de longue durée.

C'est dans ce contexte que fut signé le **28 mai 2018** entre l'État, les OPCA, Pôle emploi et les réseaux de l'IAE, dont Emmaüs France, un accord visant à faciliter l'accès à la formation pour les 140 000 per-

sonnes en parcours d'insertion. Avec un investissement de 200 millions d'euros durant le quinquennat, cet accord vise à soutenir deux types d'actions : des actions de formation à destination des salariés en parcours d'insertion (financement à hauteur de 50 %) et, à titre subsidiaire, des actions de soutien à l'ingénierie des projets de formation et à l'évaluation, notamment via le suivi de parcours (financement à 80 %).

Le 25 octobre, Emmaüs France a participé au comité de pilotage national de cet accord-cadre en présence des OPCA signataires du PIC-IAE. Lors de cette réunion, les réseaux ont mis en lumière les disparités territoriales concernant les pratiques des

comités de pilotages régionaux chargés de mettre en oeuvre l'accord cadre, et les différences dans l'appréhension de l'accord cadre selon les différents OPCA. Ils ont également pointé les difficultés pour certaines SIAE de faire financer des formations techniques et rappelé les enjeux d'accompagnement des structures dans la réalisation de leurs projets de formation.

La transformation en cours des OPCA en OPCO dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle maintient un flou dans le cadre de la mise en oeuvre du PIC IAE, qu'il conviendra de lever en 2019 afin de renforcer l'accès des salariés en insertion à la formation professionnelle.

23/04

PLAIDOYER

EMMAÛS ACTEUR D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE, SOCIALE ET SOLIDAIRE

La FREC (feuille de route économie circulaire) a été publiée le **23 Avril 2018**, à la suite du lancement du Plan Climat, proposé par Nicolas Hulot, alors ministre de la Transition écologique et solidaire. Elle est issue d'un processus de cinq mois de concertation avec l'ensemble des parties prenantes pour proposer des actions concrètes afin de passer d'une économie linéaire à une économie circulaire. Emmaüs France a participé activement à plusieurs groupes de travail et de comités de pilotage. Thierry Kuhn, alors Président d'Emmaüs France, a été nommé ambassadeur de l'économie circulaire et a animé les groupes de travail sur la production et la consommation responsable.

Lors de ces concertations, Emmaüs France a milité pour une meilleure reconnaissance du rôle du réemploi solidaire dans la prévention des déchets et dans la préservation des ressources naturelles. Dans ce cadre, nous avons obtenu que toutes les filières REP (responsabilité élargie du producteur) aient l'obligation de fixer des objectifs différenciés pour le réemploi. Le Mouvement a également défendu, et obtenu, une intégration des critères sociaux à hauteur des critères environnementaux dans les marchés de collecte et de traitement des éco-organismes. Autre avancée notable, la création des nouvelles filières REP dans le secteur des jouets, des articles de sport, loisirs

et de bricolage et jardinage. Enfin, le Mouvement a été à l'initiative de l'offensive contre le gaspillage vestimentaire. À l'image de la loi sur le gaspillage alimentaire, cette mesure phare de la feuille de route interdit aux marques et aux enseignes de détruire les invendus pour en faire bénéficier les associations. En revanche, les propositions d'Emmaüs sur la création d'un fonds financier spécifique pour soutenir le réemploi solidaire n'ont pas été retenues. Prochaine étape : l'intégration de ces mesures dans la future loi sur l'économie circulaire. Emmaüs France suit ces travaux avec vigilance.



© Pierre Faure

PLAIDOYER

EMMAÜS S'ENGAGE DANS LA STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

En 2018, Emmaüs France a participé à plusieurs groupes de travail dans le cadre de la concertation mise en place pour élaborer la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, en s'impliquant plus particulièrement dans le groupe de travail : « Accès aux droits et aux services, lutte contre le non recours », présidé par Matthieu Angotti (directeur général du CCAS de Grenoble) et Aurore Bergé (députée). Ce groupe de travail, composé de représentants d'associations œuvrant dans la lutte pour l'accès aux droits et contre le non recours, a permis d'élaborer plusieurs pistes d'actions pour alimenter la stratégie du gouvernement.

Les échanges ont porté sur des prestations à caractère financier (minima sociaux, CMU, remboursement de soins, allocation de retour à l'emploi, logement...), sur les droits non monétaires (accompagnement social, aide juridictionnelle...) ou la tarification sociale, globalement l'ampleur du non-recours constituant une trappe supplémentaire à pauvreté.

Ce groupe de travail s'est accordé sur un principe général : pour favoriser l'accès aux droits, il faut réaffirmer que la solidarité collective relève du droit commun dans un objectif plus général d'émancipation des personnes. Cette vision se décline en trois principes et un certain nombre de recommandations :

- Renverser la charge de la réussite des politiques de solidarité, sur les institutions et leurs partenaires et plus seulement sur les ayants droits.
- Mesurer la réussite des politiques publiques à l'aune de ce qu'elles produisent pour les personnes les plus vulnérables, afin de s'interroger sur l'effectivité auprès des personnes.
- Constituer une force de proposition auprès des personnes en situation de pauvreté ou de précarité.

Ces contributions ont été livrées à Olivier Noblecourt, Délégué interministériel, en charge d'élaborer puis de mettre en œuvre cette stratégie pauvreté.



ANIMATION DU MOUVEMENT

SOS FAMILLES EMMAÜS : LA MOBILITÉ AU CŒUR DES ENJEUX

En mai 2018, Emmaüs France a lancé une enquête nationale sur les besoins en mobilité des personnes accueillies par les SOS Familles Emmaüs. Depuis cinq ans, les données d'activités des associations et les bénévoles témoignent de cet enjeu qui vient aggraver la précarité sociale des personnes, en particulier lorsqu'elles habitent en zones péri-urbaines et rurales. L'enquête avait pour objectif d'appréhender les besoins liés à la mobilité et d'évaluer l'impact des réponses apportées par

Emmaüs pour mieux s'adapter aux situations des personnes reçues par les associations.

170 situations ont été étudiées, les résultats ont été présentés en novembre lors des rencontres annuelles des bénévoles afin de partager et de développer les bonnes pratiques : micro-crédits, financement de permis de conduire, mise en place de plateformes mobilité, etc. Lever les freins à la mobilité nécessite une coordination locale des institutions et des initiatives associatives.

ANIMATION DU MOUVEMENT

LE 1^{ER} MANIFESTE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DES MIGRATIONS !

Après avoir écrit au Président de la République pour l'interpeller sur les politiques migratoires de la France et de l'Union européenne, 500 associations locales et nationales ont lancé, en 2018, les États Généraux des Migrations (EGM). Ensuite, 106 Assemblées Locales, composées de 1 600 associations locales et nationales, représentant plusieurs centaines de milliers d'adhérents, se sont tenues à de multiples reprises partout en France.

Elles ont rédigé des cahiers de doléances pour lister les situations inacceptables et collecter des propositions pour un accueil digne des personnes étrangères. À l'occasion de la première grande session nationale des EGM, les 26 et 27 mai à Montreuil, les 400 personnes présentes ont produit le « Manifeste des Assemblées locales des États Généraux des Migrations pour une politique migratoire respectueuse des droits fondamentaux et de la dignité des personnes » qui, en 40 propositions, condamne fermement la loi Asile et Immigration et propose la construction d'une politique migratoire alternative. Au sein du Mouvement Emmaüs, les communautés de Chambéry, Bourg-en-Bresse, Rédéne et Cernay se sont particulièrement investies.





« EN 2018, CINQ NOUVEAUX GROUPES ONT ADHÉRÉ À EMMAÛS FRANCE. »

24-25/05

ANIMATION DU MOUVEMENT

CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

L'Assemblée générale d'Emmaüs France a eu lieu les **24 et 25 mai 2018** au Palais de la Femme à Paris et a été ponctuée, entre autres, par deux faits marquants.

Tout d'abord, 2018 était une année d'élections du Conseil d'administration d'Emmaüs France.

Comme tous les deux ans, les Branches et les Régions ont présenté leurs candidats au Conseil d'administration. Ces derniers, une fois élus, ont ensuite choisi les membres du bureau. Cette élection a vu le Conseil d'Administration fortement renouvelé.

Un nouveau Président a été élu : Hubert Trapet, ancien trésorier du Mouvement et qui succède à Thierry Kuhn, Président durant quatre ans et chaleureusement remercié lors de son départ.

Dès son élection, alors que le Mouvement va fêter ses 70 ans en 2019, Hubert Trapet a présenté ses priorités pour les deux années à venir : « rétablir la confiance pour l'unité du Mouvement » et « se mobiliser plus que jamais pour défendre les plus démunis ».

L'élection a également été marquée par le renforcement de la participation des compagnons, avec pas moins de six élus (sur 24 administrateurs), dont Michel Frederico, élu au Bureau en tant que Vice-Président au titre de la Branche Communautaire. Une preuve concrète de l'engagement du Mouvement pour ancrer la participation des personnes accueillies comme principe essentiel d'action, pour leur donner une place centrale, y compris dans les plus hautes instances du Mouvement.

Ensuite, l'année 2018 a vu le Mouvement s'agrandir.

Cinq nouveaux groupes ont adhéré à Emmaüs France : La communauté de Saint Nazaire-Trignac (44), ancienne antenne de la communauté de Nantes devenue autonome, le SOS Famille Emmaüs Pays de Vannes (56), Emmaüs Environnement (43), coopérative de gardiennage de déchetterie au Puy en Velay, le comité d'amis d'Apt (84), créé à la suite du projet Transhumance mené par la région PACA, et enfin LABEL Emmaüs (93), la bou-

tique en ligne du Mouvement Emmaüs. Huit groupes sont également entrés en période de probation en 2017-2018, période de « fiançailles » d'une à deux années permettant ensuite d'adhérer au Mouvement : le SOS Familles Emmaüs Millau (12), Cent pour Un Charente – Droit au logement (16), Wake up Café (92), accompagnement des personnes détenues pour leur réinsertion sociale et professionnelle, Emmaüs Lespinassière (11), chantier d'insertion agricole accueillant des personnes en aménagement de peine, sur le modèle de la Ferme de Moyembrie, L'Atelier Emmaüs (69), formation pour des publics en difficulté autour de la fabrication de meubles design, Imanis (45), mise en œuvre d'un comité d'amis à Gien, Tero Loko (38), chantier d'insertion accueillant un public mixte dont des réfugiés sur une activité agricole et de boulangerie à Mens et Emmaüs Jeunesse Bussièrès-et-Pruns (63), créée par l'association Emmaüs Bussièrès-et-Pruns pour mettre en place des activités petite enfance et d'aide à la parentalité, mais finalement dissoute fin 2018.



PILOTAGE DE PROJETS

LE MÉGAPHONE TOUR EN TOURNÉE À EMMAÛS

Organisé par l'association Décor de l'Envers, partenaire d'Emmaüs France, le Mégaphone Tour est un festival itinérant national. Cette association favorise la diffusion de musiques actuelles dans toute la France et s'engage contre la discrimination culturelle dont sont victimes les personnes démunies. Depuis 2017, l'association organise chaque année des concerts dans des groupes Emmaüs (communautés, CADA, centres d'hébergement). Les membres des groupes bé-



néficient également d'invitations pour des concerts dans des salles à proximité.

Lors de la saison 2018, des concerts ont eu lieu dans plusieurs groupes, notamment à Emmaüs

Bussières et Pruns, à Bourges et à Grande Synthe. À chacun de leur passage, les artistes partagent un moment convivial (repas, goûter) avec les personnes accueillies. Les retours ont été plus que positifs !

➔ **Pour en savoir plus :**
megaphonetour.fr



PILOTAGE DE PROJETS

EN ROUTE VERS LA TUNISIE !

Depuis 2016, la mission Vacances d'Emmaüs France a développé un partenariat avec la Fondation des Avions du bonheur qui rend possible le départ en vacances de personnes en situation de précarité. Sous l'égide de Caritas, les Avions du bonheur, sont également partenaires du Secours Populaire, du Refuge, des Petits Frères des Pauvres, d'épicerie solidaires...

À chaque séjour, des groupes de plusieurs associations et de toute la France se retrouvent pour une semaine de vacances, en Tunisie, sur l'île de Djerba !

Sur place, des activités et des excursions sont organisées, mais le *farniente* autour de la piscine fait aussi partie du programme. Six séjours ont été organisés en 2018, avec 55 vacanciers d'Emmaüs France. Des compagnons et salariés en insertion de toute la

France (Alençon, Annemasse, Arles, Marseille, Orléans, Bourgoin Jallieu, Rennes, Troyes, Nice...) ont mis le cap sur Djerba pour une belle rencontre.

De plus, chaque vacancier est encouragé à apporter des dons à destination des associations locales aidées par les Avions du bonheur (orphelinat, école de couture...).





© Pierre Faure

2018

PLAIDOYER

EMMAÛS AVEC LA MARCHÉ SOLIDAIRE VINTIMILLE-LONDRES



En mai 2018, le Mouvement Emmaüs a participé à la marche nationale La Roya - Calais - Londres organisée par l'association l'Auberge des Migrants et la Roya Citoyenne. Cette grande marche citoyenne et solidaire de soixante étapes est partie de Vintimille le 30 avril et est arrivée à Londres le 8 juillet. Une dizaine de marcheurs a traversé la France jusqu'à Calais où ils ont pris les transports pour se rendre à Londres.

Soutenue par de nombreuses associations, cette initiative a voulu montrer l'enjeu d'accueillir, la nécessité d'une autre politique migratoire, le respect des droits des personnes migrantes et la suppression du délit de solidarité. Cette marche avait aussi pour objectif de valoriser le travail des citoyens, des associations et des collectifs qui aident les

personnes migrantes, et d'ouvrir le dialogue avec les citoyens. Sur leur trajet, ils se sont arrêtés dans une soixantaine de villes et cinq groupes Emmaüs ont proposé leur soutien en les accueillant : Marseille, St Quentin, Clermont de l'Oise, Cabriès et Chalon-sur-Saône. La Marche Solidaire était officiellement parrainée par les États Généraux des Migrations et soutenue par le Mouvement Emmaüs.

Pour son passage à Paris, le 17 juin, un grand rassemblement a été organisé place de la République. Quelques milliers de personnes, parmi lesquelles des représentants du Mouvement Emmaüs, ont défilé aux côtés des marcheurs pour l'arrivée dans la capitale de cette action solidaire et citoyenne de soutien aux personnes exilées.



« EN FORMULANT DES DEMANDES PRÉCISES ET EXIGEANTES À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE, EMMAÛS FRANCE A AINSI SOUHAITÉ INSCRIRE SON COMBAT NATIONAL POUR UN ACCUEIL DIGNE DES PERSONNES EXILÉES EN CHERCHANT DES SOLUTIONS AU NIVEAU EUROPÉEN. »

PLAIDOYER

INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE (ICE) : POUR UNE EUROPE ACCUEILLANTE !

Nous Voulons Une #EuropeAccueillante
LAISSEZ NOUS AGIR !

JUSTICE PROTECTION SOLIDARITÉ

Signez la pétition
www.weareawelcomingeurope.eu

Emmaüs France s'est engagée comme partenaire de la toute première Initiative Citoyenne Européenne (ICE) pour une #EuropeAccueillante. L'ICE est un instrument de démocratie participative à l'échelle européenne. L'objectif était de collecter un million de signatures en un an dans au moins sept États membres de l'Union européenne. Grâce à cela, ses organisateurs pourraient présenter leurs propositions au Parlement et à la Commission européenne.

Sous forme de pétition, ce projet demandait d'encourager la solidarité et de cesser de la punir. L'abrogation du délit de solidarité, combat cher à Emmaüs France, a ainsi été portée au niveau européen. Le texte visait ensuite l'accueil de celles et ceux qui fuient les persécutions, en se fondant sur les solu-

tions citoyennes existantes. L'ICE demandait que la Commission offre un soutien direct aux groupes locaux venant en aide aux réfugiés. Enfin, le collectif d'associations exigeait d'offrir le même accès à la justice pour tous, notamment pour les personnes migrantes, qui sont souvent les plus exposées aux injustices. Régulièrement victimes d'exploitation par le travail, d'abus et de violation des droits fondamentaux, elles ont bien souvent peu de chance d'obtenir réparation.

En formulant des demandes précises et exigeantes à l'échelle européenne, Emmaüs France a ainsi souhaité inscrire son combat national pour un accueil digne des personnes exilées en cherchant des solutions au niveau Européen. Nous avons ainsi été partenaire d'une autre vision de l'Europe, celle de la solidarité.

ANIMATION DU MOUVEMENT

UNE JOURNÉE DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ À PAMIER

En 2017, le Mouvement Emmaüs s'est engagé dans une démarche d'éco-responsabilité afin d'amorcer un changement collectif vers une transition écologique.

Une mission spécifique a vu le jour, avec un accompagnement dédié auprès des régions. Ainsi, le 28 juin 2018 a eu lieu la première journée d'animation sur l'éco-responsabilité à la communauté Emmaüs de Pamiers. Une quinzaine de personnes étaient présentes. Avec une animation collaborative, cette journée a fait ressortir trois grandes orientations pour la région : pour les participants, l'une des priorités concerne l'agroécologie, qui doit devenir un levier complémentaire pour favoriser la réinsertion. La deuxième est de parvenir au zéro déchet. La troisième, d'éduquer à l'éco-responsabilité et de devenir un lieu exemplaire.

Les participants ont apprécié cette journée et son animation, la thématique proposée



et l'accueil par la communauté de Pamiers, communauté déjà engagée sur ces pratiques avec la production de leurs propres légumes et la sensibilisation des personnes accueillies aux éco-gestes.

De nouvelles journées éco-responsabilité se sont ensuite tenues dans d'autres régions, tout au long de l'année 2018.

2018

ACCOMPAGNEMENT

DES ESPACES DE VENTE PAS COMME LES AUTRES !

Emmaüs France a lancé une nouvelle édition du guide « des espaces de vente pas comme les autres » **en mai 2018**. Cet outil de référence, destiné à tous les groupes ayant une activité économique de collecte, tri et vente, est issu des pratiques des communautés, comités d'amis, chantiers et entreprises d'insertion du Mouvement.

Comme le mentionnait déjà le Manifeste Universel en 1969 : « *Notre premier moyen, partout où cela est possible, est le travail de récupération qui permet de redonner valeur à tout objet et de multiplier les possibilités d'action d'urgence au secours des plus souffrants* ».

Près de **360** espaces de vente Emmaüs généralistes existent aujourd'hui en France, soit autant de vitrines singulières de l'activité du Mouvement. Espaces de contact privilégiés avec nos clients et donateurs, les salles de vente sont au service du projet social des groupes Emmaüs. Ce sont aussi des lieux d'apprentissage et d'expression du savoir-faire des personnes accueillies. Chaque salle de vente Emmaüs témoigne de l'histoire, des

valeurs et illustre l'organisation spécifique de chacun des groupes constituant le Mouvement.

Cependant, de nombreux points communs entre ces espaces de vente méritent d'être partagés au sein du Mouvement. D'où la nécessité de les réunir sous la forme d'un guide. Largement illustrée par des photos de terrain, cette nouvelle édition propose :

- Une vision complète du cycle des marchandises intégrant des éléments sur la collecte, le tri, la valorisation, la vente et les perspectives de développement ou les nouvelles modalités de vente.
- Une organisation par thèmes et onglets pour trouver rapidement ce que l'on cherche.
- Un déroulé identique et synthétique pour chaque chapitre : « Préconisations / En pratique / Mémo / Pour aller plus loin », qui invite à prendre du recul sur la manière dont s'organise le travail et à se poser des questions.
- De nombreux visuels pour partager les bonnes pratiques et donner à chacun l'envie de mettre en œuvre des changements à la mesure de ses possibilités.





« AVEC PLUS DE 75 000 TONNES DE MOBILIERS COLLECTÉS EN 2018 PAR LES 180 GROUPES LOCAUX, LES ENJEUX DE CE NOUVEL ACCORD POUR EMMAÛS FRANCE SONT LIÉS À L'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES SUR LA TRAÇABILITÉ DE LEURS FLUX, L'AMÉLIORATION DE LA RÉPARATION ET DU RÉEMPLOI ET LA FORMATION DES PERSONNES. »

© Pierre Faure

ANIMATION DU MOUVEMENT

UN NOUVEL ACCORD AVEC ECO-MOBILIER

La filière DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement) existe depuis 2013 et a pour but d'organiser la collecte et le traitement de ces déchets en respectant des objectifs ambitieux sur leur valorisation. Les DEA regroupent tous les éléments ayant une fonction de rangements (commode...) d'assises (chaise, canapé...) de couchages (lit...) et de plans de pose et de travail. Près de **860 000** tonnes de DEA sont collectées avec **80%** de réutilisation, recyclage ou de valorisation sous forme énergétique.

Cette filière est construite sur le principe de la Responsabilité Élargie du Producteur c'est-à-dire que les fabricants et distributeurs sont responsables de la fin de vie de leurs produits. Cette responsabilité est confiée à un éco-organisme tel qu'Eco-

éco-mobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

mobilier. Eco-mobilier, a fait l'objet d'un réagrément par le ministère de la Transition écologique et solidaire pour la période 2018-2023 et assure la prise en charge de la collecte, du tri, le recyclage et la valorisation du mobilier et de la literie usagés. Les activités de réemploi et de réutilisation ne sont pas en reste et se gèrent via un accord avec les acteurs concernés. Il prévoit des mesures particulières pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire intervenant en matière de préparation à la réutilisation et de prévention des déchets

avec, notamment, des objectifs de mise à disposition de gisement de mobilier pour les activités de réutilisation, d'une reprise gratuite des DEA, d'un barème de soutien financier pour les DEA remis à l'éco-organisme et pour l'activité de réemploi et réutilisation.

Emmaüs France a ainsi signé avec Eco-mobilier ce nouvel accord le 28 juin 2018. Avec plus de **75 000 tonnes** de mobiliers collectés en 2018 par les **180** groupes locaux, les enjeux de ce nouvel accord pour Emmaüs France sont liés à l'accompagnement des structures sur la traçabilité de leurs flux (entrants et réemployés), l'amélioration de la réparation et du réemploi et la formation des personnes.



PLAIDOYER

INSERTION PROFESSIONNELLE DES COMPAGNES ET COMPAGNONS :
POUR UN ACCÈS À LA VAE

Un amendement, porté par Emmaüs France, a été adopté en juillet dans le projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, dans le but de renforcer les droits des compagnes et compagnons d'Emmaüs en leur donnant accès à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Il permet de valoriser l'activité d'utilité citoyenne des compagnes et compagnons, travailleurs solidaires, avec un accès à une certification officielle. Cette avancée notable va dans le sens d'une reconnaissance de leur dignité, et reconnaît l'intérêt du modèle innovant et original proposé par le Mouvement Emmaüs.

© Pierre Faure

ANIMATION DU MOUVEMENT

ACCOMPAGNEMENT DES GROUPES EMMAÜS IMPACTÉS

La diminution des contrats aidés est une actualité qui a fortement marqué et mobilisé le Mouvement Emmaüs. De nombreux groupes utilisaient en effet les contrats aidés pour créer de l'emploi dans leurs territoires, en ciblant les personnes qui en étaient particulièrement éloignées.

Après **560 000** contrats aidés en 2016, l'enveloppe de 2018 ne contenait plus que **200 000** contrats aidés, et leur prise en charge financière est plus faible: **80%** en moyenne en 2017 contre **50%** en 2018. Les anciens contrats aidés sont transformés

en Parcours Emploi Compétence (PEC), à la suite d'une proposition du Rapport Borello et une circulaire sortie en janvier 2018 donne le cadre de ce nouveau dispositif: le Parcours Emploi Compétence reste dans le même cadre contractuel que le contrat CUI-CAE avec une aide employeur de **30 à 60%**. Il introduit, en plus, un entretien tripartite avec le salarié, le prescripteur (généralement Pôle emploi) et l'employeur. Avec l'objectif de pouvoir déterminer les trois à six compétences à développer; des savoir-faire et/ou des savoir-être. Un entretien doit également être prévu trois mois avant la fin du contrat pour en dresser le bilan.

Ces évolutions ont eu plusieurs conséquences au sein des groupes. Des tensions ont émergé dans les équipes et la baisse de la prise en charge financière a eu un impact sur l'organisation du travail en raison du non renouvellement de certains postes. De plus, en 2018, le dispositif n'a pas été appliqué de la même manière dans les territoires, notamment à cause de l'allongement de la procédure, du refus de conclusion de nouveaux contrats, ou encore de l'exigence de formation qualifiante validée préalablement à la signature du contrat. Les remontées d'informations des groupes



L'activité formation d'Emmaüs France se décline en deux objectifs complémentaires : déployer une offre de formation spécifique et favoriser l'accès à la formation, en particulier pour ceux et celles qui en sont le plus éloignés.

Emmaüs France, en tant qu'organisme de formation référencé, propose une offre originale s'adressant à l'ensemble des groupes du Mouvement Emmaüs. Compagnes et compagnons, salariés en insertion, bénévoles, salariés permanents développent leurs compétences dans des domaines aussi variés que la réparation des meubles, l'accompagnement socio-professionnel, la coopération, l'animation de réseau, la fonction d'administrateur associatif ou les valeurs du Mouvement.

LA FORMATION, OUTIL CONCRET DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

Chacune des **27** thématiques proposées fait l'objet d'une préparation pédagogique spécifique en phase avec la réalité de terrain d'Emmaüs. En complément, le développement d'une offre plus classique, issue de partenariats avec d'autres organismes de formation, a été initié en 2018 afin d'enrichir cet éventail. L'année 2018 a également été marquée par la mise en place de nouvelles sessions sur l'accueil et l'accompagnement des personnes étrangères, grâce à une coopération renforcée avec le Gisti, association spécialisée dans les aspects juridiques de cette thématique.

L'activité formation est ancrée dans les combats d'Emmaüs pour la reconnaissance et la valorisation des compétences des personnes accueillies. Or, aujourd'hui, de nombreux dispositifs de droit commun ne leur sont pas accessibles. En 2018, le travail conjugué de plusieurs équipes d'Emmaüs France auprès du Parlement a permis d'ouvrir l'accès au dispositif de la VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience) aux compagnes et aux compagnons.

Ce succès s'inscrit dans le cadre du travail mené pour optimiser les effets de la réforme de la formation professionnelle adoptée en 2018, avec mise en application partielle en 2019. En effet, cette réforme fait l'objet, depuis la sortie des premiers textes de la loi, d'une analyse approfondie pour repérer les leviers d'amélioration possibles en vue d'un droit à la formation étendu et lever les nombreux blocages empêchant une telle évolution.

À l'issue de cette phase, des propositions seront faites à l'ensemble des groupes Emmaüs pour tirer le meilleur parti de ces nouveautés.

Les 4 grandes thématiques de l'offre de formation :

- Mouvement et vie associative
- Parcours responsables et directeurs
- Accueil, accompagnement, médiation
- Activités économiques et solidaires

41
thématiques

64
sessions

70%
de sessions en région

PAR LA RÉDUCTION DES CONTRATS AIDÉS

sont hétérogènes et font apparaître de fortes difficultés. Emmaüs France est intervenue directement auprès des autorités locales ou de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle, en charge du dispositif. Plus généralement, plusieurs interpellations politiques ont été menées par Emmaüs France, en lien avec d'autres réseaux associatifs de lutte contre l'exclusion, pour soutenir les groupes de manière concrète face aux difficultés rencontrées.

En plus des actions d'interpellation de l'État (ministre du Travail, DGEFP, préfets au regard des situations locales) les associations ont

produits des outils afin de mettre en avant les différentes solutions existantes (passage en chantier d'insertion, recours à d'autres types de contrats...).

Un recensement des difficultés a été fait auprès de chaque groupe afin d'établir une cartographie des structures nécessitant un soutien particulier.

À la suite de ces interpellations politiques, il est devenu possible de travailler directement avec Carine Chevrier, Déléguée Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle, au mois de juillet 2018. Des PEC supplémentaires ont pu être débloqués, ainsi que des conventionne-

ments en chantier d'insertion activement soutenus pour les groupes qui ont fait ce choix.

Une journée de formation autour de la mise en œuvre des Parcours Emploi Compétence a eu lieu en juillet, rassemblant une trentaine de structures. Un accompagnement spécifique et individuel est également mis en place et se poursuit actuellement avec les groupes souhaitant conventionner une partie de leur activité en chantier d'insertion.

En parallèle, nous continuons à interpeller la DGEFP pour faire en sorte que les PEC restent un outil destiné aux personnes les plus éloignées de l'emploi.



ÉTÉ



© Pierre Faure

2018

ANIMATION DU MOUVEMENT

FORBACH : CRÉATION DU 60^{ÈME} SOS FAMILLES EMMAÛS !

Le 31 août, à l'initiative de la communauté Emmaüs Forbach, une dizaine de personnes s'est réunie pour créer la 60^e association SOS Familles Emmaüs. Le premier SOS Familles Emmaüs a été créé à Rouen en 1967. Grâce au financement solidaire des communautés, des comités d'amis et des structures d'insertion, ces associations sont présentes dans 49 départements. Agissant en prévention du malendettement

et du surendettement, les bénévoles des SOS Familles Emmaüs aident les ménages en situation de précarité monétaire à rééquilibrer leur budget en leur proposant un accompagnement budgétaire, un appui à la renégociation de dettes et des avances financières. Acteurs de l'action sociale locale, ils travaillent en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux des Départements et des

CCAS/CIAS ainsi qu'avec divers partenaires associatifs. Chaque nouvelle association est accompagnée par Emmaüs France dans le développement de son activité. Le réseau des SOS Familles Emmaüs est animé par la fédération qui met à sa disposition des outils, notamment un guide-référentiel de pratiques, des formations, et qui favorise les échanges d'expériences.



PILOTAGE DE PROJETS

OUVERTURE DES CHANTIERS D'ÉTÉ SUR LA PLATEFORME EMMAÛS EXPÉRIENCE!

Dédiée à la présentation des dispositifs d'engagement à destination des jeunes, la plateforme Emmaüs Expérience recense les chantiers d'été proposés dans le Mouvement en France. Les jeunes de France, et plus largement du monde entier, peuvent s'inscrire, dès le printemps, au chantier de leur choix. Certains participent même à plusieurs chantiers dans différents groupes.

En 2018, le nombre de jeunes accueillis a augmenté, malgré un nombre de groupes mobilisés plus faible. Plus de **250** jeunes ont découvert l'univers Emmaüs dans **12** communautés, entre **le 15 juin et le 15 septembre**.

Afin d'évaluer la satisfaction des jeunes bénévoles, un questionnaire leur a été adressé et **91** jeunes ont répondu. La plupart sont satisfaits de leur expérience et attribuent une note moyenne de **7,8 sur 10**.

Les conditions d'hébergement et la difficulté du travail et des horaires font partie des points d'amélioration selon les jeunes, qui viennent essentiellement de Turquie, de France, de Taïwan ou d'Espagne.



EVALUATION DE L'ACCORD CADRE AVEC LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Depuis 2016, Emmaüs France et le ministère de la Justice sont engagés dans le cadre d'un accord de partenariat destiné à favoriser la prise en charge au sein du Mouvement des personnes prévenues ou condamnées. Une rencontre avec les représentants du ministère a permis de faire un bilan afin de se projeter sur les suites potentielles.

Les partenaires sont unanimes sur l'impact positif de cet accord, qui a permis de simplifier les démarches de nos groupes via une habilitation nationale (valable jusqu'en février 2022), de créer de réelles dynamiques locales, ou de renforcer celles qui existaient déjà.

La mise en œuvre de cette convention a porté ses fruits : trois à quatre fois plus de postes de Travaux d'Intérêts Généraux (TIG) ouverts au sein du Mouvement et une hausse de

15 à 20 % du nombre de mineurs accueillis en 2017, avec une meilleure couverture nationale. L'accueil proposé au sein des groupes Emmaüs et les supports d'activité sont fortement valorisés, les services de l'État faisant des retours très positifs sur le fait de bénéficier de ces partenariats.

On note encore quelques difficultés dans certains territoires, qui feront l'objet d'une

attention spécifique afin de développer les modalités d'accueil. L'idée d'une nouvelle convention triennale dans la suite de celle-ci a déjà été évoquée. Elles porteront sur le maintien et le développement des capacités d'accueil des groupes Emmaüs, s'agissant notamment des TIG, et plus largement de toutes les actions dédiées aux personnes placées sous main de justice.

PLAIDOYER

EMMAÜS FRANCE AU FORUM DES ALTERNATIVES D'EMMAÜS INTERNATIONAL



Le Forum des Alternatives s'est déroulé en **septembre 2018** à Genève à l'initiative d'Emmaüs International. L'objectif était de construire la parole politique d'Emmaüs International, à partir des actions portées par les groupes.

Plus de **400** participants ont été réunis, dont **260** groupes Emmaüs. Ils ont travaillé dans

des ateliers sur une centaine de propositions issues du terrain, autour de quatre combats : justice sociale et environnementale, paix, économie éthique et solidaire.

À la suite de ce forum, Emmaüs International va poursuivre ces travaux et identifier huit actions prioritaires d'interpellation politique parmi les **38** propositions d'actions issues du Forum, et produire un rapport mondial des alternatives pour lutter contre les causes de la pauvreté.

Emmaüs France, présente au Forum, poursuit sa participation à cette démarche.

PILOTAGE DE PROJETS

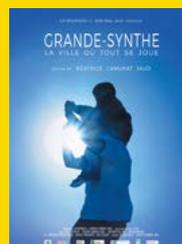
GRANDE-SYNTHE, LIBRE ET I FEEL GOOD : RENTRÉE CINÉMA POUR EMMAÜS

Avec la sortie de trois films liés au Mouvement en **septembre et octobre 2018**, Emmaüs a fait une rentrée cinématographique remarquable. Avec *Grande-Synthe* et *Libre*, la caméra prend le pouls de la société. Ces deux documentaires engagés abordent la question de la crise migratoire, une crise au cœur des préoccupations sociales et politiques. Du Nord au Sud, ces deux documentaires soutenus par Emmaüs abordent ainsi le sujet des réfugiés avec une humanité déconcertante.

Direction fiction avec *I Feel Good* qui suit Monique, responsable de la communauté Emmaüs de Pau. Après plusieurs

années d'absence, elle voit débarquer son frère, Jacques, un bon à rien qui n'a qu'une obsession : trouver l'idée qui le rendra riche. Plus que des retrouvailles familiales, ce sont deux visions du monde qui s'affrontent... Et, au centre, le véritable personnage principal du film : la communauté et ses compagnes et compagnons.

- *Libre* de Michel Toesca, sortie le **26 septembre 2018 (1h40min)**
- *I Feel good* de Benoît Delépine et Gustave Kervern, sortie le **26 septembre 2018 (1h43min)**
- *Grande-Synthe* de Béatrice Camurat Jaud, sortie le **10 octobre 2018 (1h30min)**





« PLACÉ SOUS LE SIGNE DU RASSEMBLEMENT AUTOUR DE LA PROMOTION DE LA CRÉATION ARTISTIQUE POUR TOUS ET PAR TOUS ET DU CHANGEMENT DE REGARD SUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ, LE FESTIVAL EST AUSSI SYNONYME D'EXIGENCE ARTISTIQUE ET D'OUVERTURE VERS LE TERRITOIRE ET LES AVIGNONNAIS. »

21-23/09

PILOTAGE DE PROJETS

LE FESTIVAL *C'EST PAS DU LUXE !*

Le festival *C'est pas du luxe !* s'est déroulé du **21 au 23 septembre 2018** à Avignon. Au total, **2 200** festivaliers sont venus découvrir les créations, performances, pièces de théâtre, expositions, concerts, proposés par près de **500** artistes venus de toute la France !

Cet événement a été créé en 2012 grâce à la Fondation abbé Pierre, le Village (association appartenant au réseau de la Fondation), et la Garance, Scène Nationale de Cavaillon. Organisé tous les deux ans, ce festival est dédié à la mise en valeur des créations artistiques réalisées par des personnes hébergées en pensions de famille, accueillies dans les boutiques solidarité, par des compagnes et compagnons, salariés en insertion, demandeurs d'asile... Car la culture, ce n'est pas du luxe !

La culture est un droit, et chacun peut être artiste et révéler sa sensibilité, exprimer ses émotions, défendre des idées, par le biais de l'art.

Après plusieurs éditions qui ont mobilisé fortement le réseau des boutiques solidarité et des pensions de famille de la Fondation abbé Pierre, le comité d'organisation du festival a souhaité l'ouvrir plus largement, au Mouve-

ment Emmaüs, mais aussi aux acteurs associatifs et culturels impliqués dans la défense d'un droit à la culture pour tous. Emmaüs France a ainsi rejoint le comité d'organisation en 2018, par le biais de la mission Culture.

Placé sous le signe du rassemblement autour de la promotion de la création artistique pour tous et par tous et du changement de regard sur les personnes en situation de précarité, le festival est aussi synonyme d'exigence artistique et d'ouverture vers le territoire et les Avignonnais.

En effet, le festival, et les **60** propositions artistiques, ont occupé l'espace d'Avignon (théâtres, squares, lieux d'exposition, lieux culturels, cinéma Utopia...). Les habitants ont d'ailleurs manifesté leur intérêt puisqu'ils étaient nombreux à assister aux représentations, et la mairie d'Avignon a réitéré son soutien pour les prochaines années !

Plusieurs groupes porteurs de projets artistiques ont répondu présents. Emmaüs Chambéry a fait sensation avec la chorale Solisongs composée de plus de

60 chanteurs, Vannes a fait le déplacement pour participer à l'œuvre collective autour du théâtre d'ombre, Marseille Saint-Marcel a émerveillé les enfants au square Agricole Perdigier avec le fameux manège Zébulon et les compagnons ont présenté leurs courts métrages au cinéma Utopia. Frip'insertion est intervenue pour la restitution du travail de journalisme participatif mené avec le Ravi et les salariés en insertion.

Courthézon et Cabriès ont participé en tant que spectateurs. Trois centres d'Emmaüs Solidarité étaient également présents : Louvel Tessier, le Bois de l'Abbé pour des expositions de peintures et de photos et Pereire pour la projection d'un film.

Les communautés de la région PACA se sont mobilisées et ont apporté du matériel et du mobilier pour contribuer à la scénographie et aux costumes du festival.

Vous souhaitez accueillir un groupe pour découvrir leur projet artistique (concert, expo, spectacle) ? Partants pour 2020 ? Vous avez un projet en cours ? Contactez la mission Culture d'Emmaüs France.



« AUJOURD'HUI, L'ENJEU EST DE FAIRE VIVRE LE COLLECTIF DES PLATEFORMES LIVRES DU MOUVEMENT ET DE CONTINUER À DÉVELOPPER LA FILIÈRE POUR CRÉER DE NOUVELLES PLATEFORMES DANS LES TERRITOIRES OÙ LES GROUPES NE DISPOSENT PAS ENCORE DE SOLUTION POUR ÉCOULER LEURS SURPLUS. »

© Pierre Faure

PILOTAGE DE PROJETS

LES LIVRES, UNE NOUVELLE FILIÈRE NATIONALE AU SEIN DU MOUVEMENT !

Les livres font partie des objets massivement collectés avec environ **12 000** tonnes de dons par an, soit près de **25** millions de livres à l'échelle du Mouvement. Seulement **15%** sont vendus, le reste étant souvent mis en benne papier, filière de moins en moins rémunératrice pour les groupes, voire payante dans certaines régions. Face à ce constat, Emmaüs France et plusieurs groupes ont décidé de chercher des solutions de valorisation de ces invendus, sur

un modèle inspiré des plateformes textiles, de façon à limiter les déchets et à créer de l'emploi.

Depuis 2017, Emmaüs Action Ouest et Les Ateliers du Bocage ont lancé leur plateforme livres en lien avec Colibrio. En 2018, Emmaüs France a créé un poste au sein de la fédération pour que le projet monte en puissance, avec le démarrage de nouvelles plateformes: Label Emmaüs et Le Lien. Ces groupes embauchent des personnes en par-

cours d'insertion pour collecter les surplus des groupes en reversant une participation financière. Ensuite, les livres sont triés, enregistrés et mis en vente sur des sites de vente en ligne.

Aujourd'hui, l'enjeu est de faire vivre le collectif des plateformes livres du Mouvement et de continuer à développer la filière pour créer de nouvelles plateformes dans les territoires où les groupes ne disposent pas encore de solution pour écouler leurs surplus.



« DEPUIS SA CRÉATION, EMMAÛS FRANCE AGIT EN FAVEUR DES PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE ET ŒUVRE CONTRE L'EXCLUSION DES SORTANTS DE PRISON EN PROPOSANT DES SOLUTIONS CONCRÈTES. »

© Pierre Faure

09/10

ACCOMPAGNEMENT

LES FERMES, POUR UNE ALTERNATIVE À LA PRISON

Le 9 octobre 2018, les parlementaires ont été conviés à assister à la projection d' *À l'air libre*, à l'Assemblée nationale. Ce documentaire met en lumière le travail de la Ferme de Moyembrie et la vie quotidienne de ses résidents, salariés et bénévoles.

Structure singulière et innovante, cette Ferme accueille des personnes détenues en fin de peine, sous le régime juridique du placement extérieur. Véritable « sas » entre la prison et la liberté totale, elle propose aux résidents un espace unique de reconstruction, au travers d'une activité professionnelle de maraîchage biologique sous le statut de salarié en insertion (chantier d'insertion), d'un hébergement dans un cadre de vie familial et d'un accompagnement socio-professionnel.

Depuis sa création, Emmaüs France agit en faveur des personnes sous main de justice et œuvre contre l'exclusion des sortants de prison en proposant des solutions concrètes. Cette initiative est un nouveau signe fort en faveur des dispositifs uniques et innovants d'accueil des personnes sous écrou.

Ces structures concrétisent bien au quotidien une conviction profonde du Mouve-

ment : il est aujourd'hui possible et nécessaire de proposer des solutions alternatives à la prison !

Au fil des années, la Ferme de Moyembrie a développé un savoir-faire unanimement reconnu en matière d'accompagnement des personnes accueillies vers la construction d'un nouveau « projet de vie ». De ce constat est née une ambition nouvelle partagée et portée par Emmaüs France : dupliquer à plus grande échelle, sur le territoire français, le « modèle Moyembrie ». Ce projet d'essai s'est concrétisé par la signature d'une convention avec la Direction de l'administration pénitentiaire et une nouvelle ferme, Emmaüs Lespinassière, a ouvert ses portes dans l'Aude en avril 2018.

Ainsi, dans le cadre du projet de loi de programmation 2018 – 2022 et de réforme pour la justice, Emmaüs France a porté une proposition d'amendement afin de créer un statut juridique dédié à ces structures pour une reconnaissance de la spécificité de ces associations alliant réinsertion et développement durable et la mise en œuvre des moyens nécessaires à un accompagnement de qualité.

En parallèle, afin de mieux valoriser et qualifier le travail réalisé par ces deux structures, mais aussi mettre en avant les spécificités de ce modèle et les résultats obtenus, une étude d'impact a été lancée avec un cabinet externe fin 2018. L'ambition collective du Mouvement est double :

- Montrer qu'il est possible de proposer d'autres réponses que la construction de nouvelles places de prison et, surtout, que cela fonctionne.
- Accompagner concrètement l'émergence de porteurs de projets souhaitant dupliquer ce modèle, en y apportant leur propre vision, enrichissant ainsi la démarche.

Aujourd'hui, ce sont plus de **cinq** nouveaux projets qui sont en gestation, dont certains pourraient voir le jour dès 2019, rendant très concrète la volonté d'aboutir à plus d'une centaine de places ouvertes dès 2020.

Emmaüs France agit pour favoriser la mobilisation des partenaires institutionnels et politiques dans ce projet et soutient de manière opérationnelle l'émergence des nouveaux projets.

PILOTAGE DE PROJETS

PLUS DE MOBILITÉ POUR MOINS DE PRÉCARITÉ



La mission Innovation d'Emmaüs France, avec le soutien financier de la Fondation PSA, a initié et incubé un projet afin de faciliter la mobilité des personnes en précarité pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Les Ateliers du Bocage ont été choisis pour mettre en œuvre ce projet dès le mois **d'octobre 2018**. Il s'agit d'un dispositif alliant du co-voiturage solidaire, la mise à disposition de véhicules en auto-partage, la formation à la conduite et la location de vélo à assistance électrique.

Ce projet cible **400** bénéficiaires directs et a pour vocation d'être essaimé dans d'autres groupes Emmaüs en France.

PILOTAGE DE PROJETS

LA JOURNÉE DU RIRE

La journée du RIRE (réemploi, innovation et récupération) est un lieu d'échanges et de présentations dédié aux initiatives des groupes sur les activités de la collecte, la réparation, l'aménagement des espaces de vente, le développement des compétences autour du réemploi, la traçabilité, l'éco-responsabilité et la communication.

Cette année, la journée intitulée « la place d'Emmaüs dans le réemploi et l'économie circulaire » était placée sous l'angle de l'économie circulaire avec une intervention du REFER (Réseau Francilien des Recycleries). Plus de **120** participants du Mouvement Emmaüs étaient présents **le 2 octobre**.

La présentation des initiatives s'est déroulée sous forme de forums où une quinzaine de groupes Emmaüs ont présenté leurs actions à leurs pairs. Par exemple, Emmaüs Clermont de l'Oise a présenté son dispositif d'aérogommage pour décaper les meubles et proposer à la vente de nouveaux produits. Emmaüs Chalon a présenté le réaménagement de sa salle de vente.

Des ateliers sur la traçabilité des flux ont permis de sensibiliser et former les acteurs du Mouvement. Ensuite, Compost citoyen a animé un atelier de sensibilisation au compostage et au tri sélectif des déchets de restauration.

Cet événement a été placé sous l'angle de l'éco-responsabilité en limitant les impressions papier, en faisant appel à un traiteur privilégiant les produits frais, locaux et de saison et sous statut d'entreprise d'insertion.



« AU FIL DES ANNÉES, LA FERME DE MOYEMBRIE A DÉVELOPPÉ UN SAVOIR-FAIRE UNANIMEMENT RECONNU EN MATIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ACCUEILLIES VERS LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU "PROJET DE VIE". »



© Pierre Faure

LE PREMIER FREIN, IDENTIFIÉ DEPUIS LONGTEMPS PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE TERRAIN, EST L'ABSENCE DE FINANCEMENT DÉDIÉ POUR CETTE MISSION DANS LES CCAS OU LES ACCUEILS DE JOUR.

2018

PLAIDOYER

DOMICILIATION, UN IMPÉRATIF POUR L'ACCÈS AUX DROITS

Au moment de l'examen du projet de loi finances pour 2019, en novembre, Emmaüs France, aux côtés de quatre associations, a écrit à Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, pour demander une ligne budgétaire dédiée à la domiciliation. Le courrier l'interpella sur les questions de domiciliation, absentes de la Stratégie Pauvreté du gouvernement et sur son manque de financement qui handicape sévèrement les acteurs de terrain dans leur mission.

La domiciliation administrative permet aux personnes sans domicile stable de disposer d'une adresse administrative afin de faire valoir leur droits civils, civiques et sociaux, tels que l'accès aux prestations sociales, à la scolarisation, au droit de vote, et à diverses démarches administratives. Son accessibilité est donc essentielle pour garantir l'accès aux droits des personnes sans domicile.

Les CCAS (centres communaux d'action sociale) ont l'obligation légale de domicilier les personnes sans domicile stable et les associations peuvent également demander un agrément pour assurer ce service au sein de leurs accueils de jour.

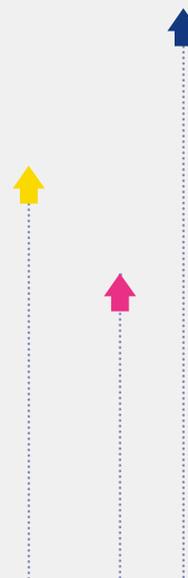
Malgré les dispositions actuelles, ce groupe

d'associations a constaté que, dans de nombreux territoires, il existe de réelles difficultés pour accéder à ce service, ce qui retarde ou rend parfois impossible l'accès aux droits. Le premier frein, identifié depuis longtemps par l'ensemble des acteurs de terrain, est l'absence de financement dédié pour cette mission dans les CCAS ou les accueils de jour. Faute de moyens matériels, humains et financiers, les organismes domiciliaires refusent des domiciliations ou renoncent à renouveler leur agrément de domiciliation. C'est pourquoi Emmaüs et ses partenaires ont proposé un amendement à la ministre pour dédier un budget spécifique aux structures qui disposeraient d'agrément de domiciliation et, de cette manière, encourager d'autres organisations à en ouvrir. L'amendement, porté finalement par le groupe parlementaire de la France Insoumise, a été rejeté par Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement. Pourtant, en répondant aux associations, il a accepté une rencontre pour chercher des solutions.

Emmaüs poursuivra donc cette action en 2019, aux côtés d'autres associations, pour défendre et rendre possible la domiciliation des personnes sans domicile.



« L'OBJECTIF DE L'EXPÉRIMENTATION « CONVERGENCE » LANCÉE PAR EMMAÛS DÉFI EN 2012 EST D'AIDER LES PERSONNES SANS DOMICILE À SORTIR DURABLEMENT DE LA RUE EN LES PLAÇANT CETTE FOIS AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT. »



PLAIDOYER

CONVERGENCE, AU SERVICE DE L'EMPLOI POUR TOUS

Les personnes qui ont connu la rue présentent en moyenne six à sept freins à l'insertion et sont accompagnées par plusieurs référents sociaux pour chaque problématique spécifique. L'objectif de l'expérimentation « Convergence » lancée par Emmaüs Défi en 2012 est d'aider les personnes sans domicile à sortir durablement de la rue en les plaçant cette fois au cœur de l'accompagnement. Cette méthode s'appuie sur des moyens renforcés mobilisant un important réseau partenarial d'acteurs territoriaux sur l'emploi, la santé et le logement, avec la possibilité d'adapter la durée de l'accompagnement aux difficultés de la personne.

Emmaüs Défi, avec l'appui d'Emmaüs France et de la Fédération des acteurs de la solidarité a porté cette proposition dans le cadre de la concertation sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Convergence, compte parmi les **quatre** expérimentations qui seront déployées au niveau national dès 2019, comme l'a confirmé Olivier Noblecourt, Délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, lors d'une rencontre avec les associations en **octobre 2018**.

UNE JOURNÉE POUR COMPRENDRE LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La loi «*pour la liberté de choisir son avenir professionnel*» a été définitivement adoptée par le Parlement le 1^{er} août 2018. Emmaüs France, et les autres réseaux nationaux de l'IAE, se sont invités dans les débats pour tenter d'intégrer pleinement la formation et la présenter comme un outil incontournable du parcours des salariés en insertion.

Cette réforme, qui entraîne une forte évolution du paysage de la formation, est source d'incertitudes pour les structures, qu'il s'agisse des outils existants ou des possibilités de financement.

Afin de répondre aux premières questions des groupes et au sujet de ces évolutions,

une journée de formation et d'échanges a été organisée **le 11 novembre** à Montreuil. Deux questions principales étaient posées dans l'ordre du jour : «*acteurs, circuits et modalités de financement : que change la réforme pour les structures employeuses ?*» et «*Quels sont les nouveaux leviers possibles pour la formation des salariés ?*».

Cette journée, animée par un consultant et par Lilian Schoindre, élu d'Emmaüs France, a permis de réunir plus d'une trentaine de structures d'insertion et de comités d'amis. Les débats portaient sur trois thèmes : le renforcement de l'autonomisation des individus

dans l'accès à la formation, la plus grande responsabilisation des employeurs dans leurs investissements pour les compétences des salariés et enfin, les mesures spécifiques en faveur de l'économie sociale et solidaire, des personnes en insertion, des publics éloignés de l'emploi et des contrats aidés (Parcours Emploi Compétences).

Les difficultés pour une structure d'accéder seule aux différents outils et canaux de financement, et le fait de maintenir et développer à une offre de formation adaptée pour proposer des parcours d'insertion de qualité aux personnes, fait de ce sujet un enjeu majeur pour l'année à venir au sein du Mouvement.

« CETTE RÉFORME, QUI ENTRAÎNE UNE FORTE ÉVOLUTION DU PAYSAGE DE LA FORMATION, EST SOURCE D'INCERTITUDES POUR LES STRUCTURES, QU'IL S'AGISSE DES OUTILS EXISTANTS OU DES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT. »





« EMMAÛS EST LE PARTENAIRE DÉCO ET MODE D'ERIC BELLION ET DE SON ÉQUIPE « COMMEUNSEULHOMME » DANS LE CADRE DE SA PARTICIPATION À LA ROUTE DU RHUM 2018. UNE COLLABORATION ORIGINALE À HAUTE VALEUR AJOUTÉE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE. »

PILOTAGE DE PROJETS

EMMAÛS ET « COMMEUNSEULHOMME », VOYAGE SOLIDAIRE SUR LA ROUTE DU RHUM

Emmaüs est le partenaire déco et mode d'Eric Bellion et de son équipe « COMMEUNSEULHOMME » dans le cadre de sa participation à la Route du Rhum 2018. Une collaboration originale à haute valeur ajoutée sociale et environnementale. Cette approche bouleverse les règles du *sponsoring* classique des compétitions de voile de haut niveau. Là, il n'est nullement question d'argent mais uniquement de promouvoir des valeurs communes. Si l'association d'Eric Bellion avec Emmaüs peut surprendre, elle s'explique pourtant tout naturellement à la lumière de l'histoire du Mouvement de l'abbé Pierre et du parcours de ce navigateur. Depuis toujours, Eric Bellion se sert de la voile et de sa notoriété pour militer activement en faveur de la diversité.

Quant au Mouvement Emmaüs, il pratique, depuis bientôt 70 ans, l'accueil inconditionnel. Il accompagne dans ses communautés et chantiers d'insertion des personnes dont la société ne veut pas, qui réparent des objets dont la société ne veut plus, et qui ainsi se réparent eux-mêmes.

Mais le sens de ce partenariat rencontre également l'urgence écologique. Chaque minute, l'équivalent d'une benne à ordures de plastique est déversé dans les océans. Une pollution directement liée à la surconsommation et au gaspillage. Un désastre environnemental qui, pourtant, pourrait être évité à condition de modifier radicalement nos comportements.

Emmaüs partenaire dressing et déco de « commeunseulhomme », c'est le choix qu'ont

fait Emmaüs et Eric Bellion pour démontrer qu'il est possible de dire NON au tout jetable et à la *fast fashion*.



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : UNE STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE QUI RESTE À PROUVER

Après un report décrié, le plan pauvreté a été annoncé le 13 septembre 2018 par le Président de la République. Ouvrant son discours sur l'idée que « *la pauvreté n'est pas une situation mais un combat* », Emmanuel Macron a enchaîné sur une série d'annonces, allant de l'enfance à l'insertion par l'emploi. Concernant l'emploi, le Président a exprimé sa volonté de créer un véritable « service public de l'insertion », sorte de guichet unique afin de simplifier les démarches et d'améliorer l'accompagnement vers l'emploi. Les contrats d'insertion par l'activité économique, qui s'adressent à des personnes très éloignées de l'emploi, devraient voir leur volume doubler. Emmanuel Macron a aussi annoncé le déploiement des expérimentations « Territoire zéro chômeur de longue durée », dont

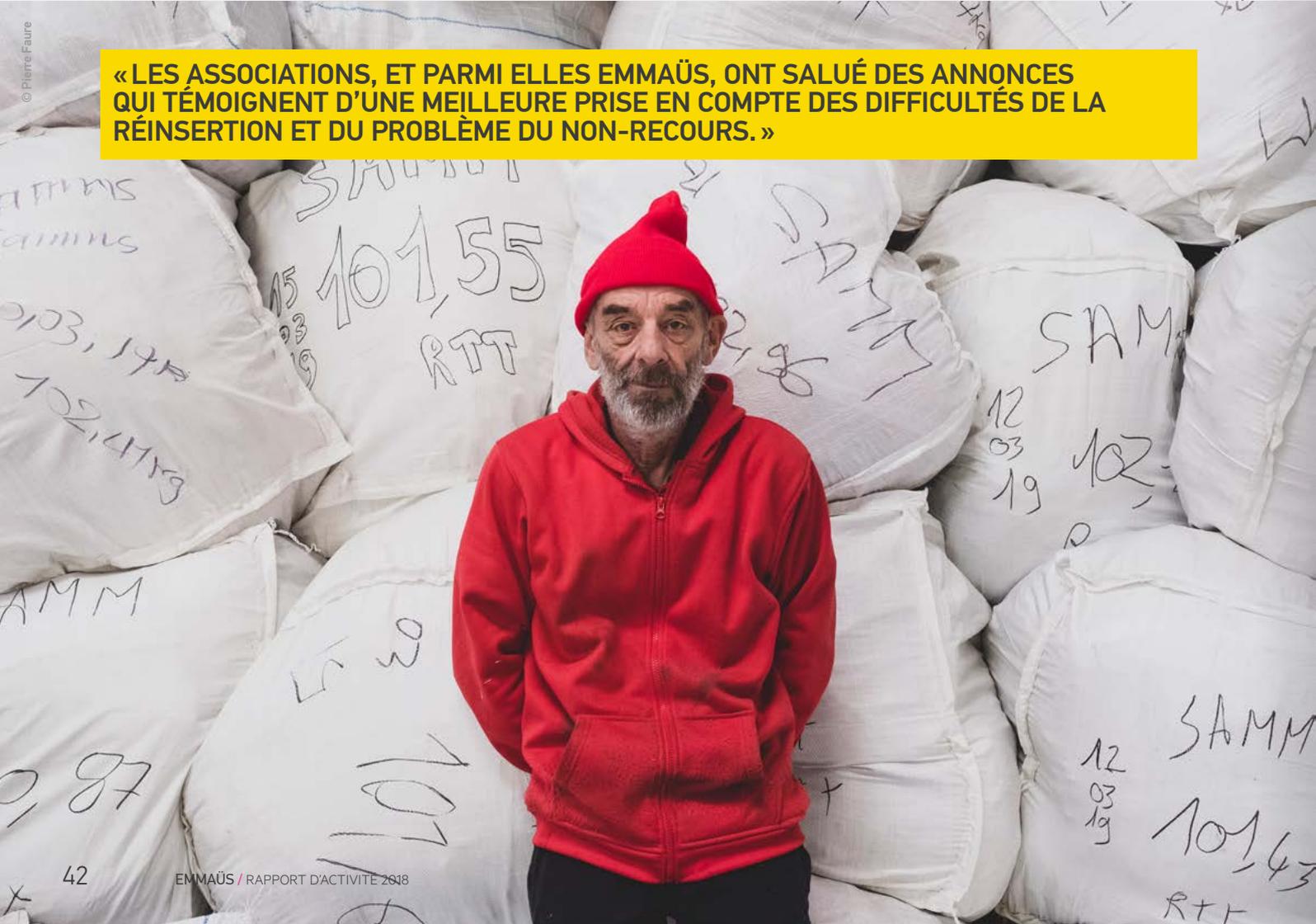
Emmaüs France est membre fondateur, et « Convergence », porté par Emmaüs Défi : une belle réussite pour le Mouvement ! Enfin, la création d'un « revenu universel d'activité » qui fusionnera les prestations sociales dès 2020 a été annoncée. Mais ce nouvel outil sera associé à des droits et des devoirs liant le bénéficiaire, qui ne pourra pas, par exemple, refuser plus « de deux offres d'emploi raisonnables ».

Les associations, et parmi elles Emmaüs, ont salué des annonces qui témoignent d'une meilleure prise en compte des difficultés de la réinsertion et du problème du non-recours. Les mesures prises à l'égard des enfants et des jeunes ont été globalement bien accueillies. En revanche, l'oubli de nombreuses catégories de la population a été

dénoncé : personnes âgées, personnes sans domicile, migrants et demandeurs d'asile, sortants de prison. Les annonces sur l'accès à la santé pour tous, le logement et l'hébergement sont jugées comme trop frileuses et manquant d'ambition. Mais c'est surtout l'inadéquation des moyens annoncés (8,5 milliards d'euros sur quatre ans) avec les choix politiques antérieurs du gouvernement qui est regrettée par les associations : baisse des APL et des contrats aidés, baisse du financement du logement social... sans parler de la suppression de l'ISF ! Une balance qui a du mal à peser du côté des plus précaires... L'attention des associations s'est ensuite portée sur la concrétisation de cette stratégie et sa matérialisation dans le vote du projet de loi de finances 2019.



« LES ASSOCIATIONS, ET PARMI ELLES EMMAÛS, ONT SALUÉ DES ANNONCES QUI TÉMOIGNENT D'UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES DIFFICULTÉS DE LA RÉINSERTION ET DU PROBLÈME DU NON-RECOURS. »



© Pierre Faure



SÉCURISER L'HABITAT DES COMPAGNES ET COMPAGNONS

En sus d'une activité économique, d'un cadre de vie collectif et d'un accompagnement adapté, le réseau communautaire propose aux compagnes et aux compagnons un habitat pérenne, sans durée de séjour maximale ou d'objectif de sortie imposé.

Pour faire reconnaître cette particularité qui distingue les communautés des établissements d'hébergement institutionnels pratiquant l'accueil temporaire, Emmaüs France s'est impliquée au printemps 2018 dans le processus d'élaboration de la loi Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (dite «ÉLAN»), définitivement promulguée le **23 novembre** dernier.

Le plaidoyer auprès des parlementaires a permis d'obtenir des modifications substantielles de l'article sur les OACAS dans le Code de l'action sociale et des familles (L.265-1). La représentation nationale a en effet adopté un amendement permettant de reconnaître aux communautés la possibilité de proposer aux personnes accueillies un hébergement ou un logement, et de gérer ou de créer des résidences sociales, pensions de famille ou résidences accueil, c'est-à-dire des logements sociaux spécifiques appartenant à la catégorie des logements-foyers.

Cette avancée législative permet non seulement de préciser le statut d'occupation des compagnes et compagnons dans leur habitat, mais encore de sécuriser juridiquement les 65 résidences sociales et pensions de famille que compte le réseau.

Développées depuis les années 1980 par les communautés et accueillant environ **1300** personnes, ces structures jouissaient d'un statut en voie de sécurisation négocié localement avec les services déconcentrés de l'État. L'amendement souhaité par Emmaüs vient donc régulariser un usage qui aurait pu être mis en cause par l'évolution des politiques publiques.

L'intervention d'Emmaüs France sur la rédaction de l'article 126 de la loi ÉLAN permet enfin aux communautés qui le souhaitent de bénéficier de financements publics facilitant la création ou la gestion de logements-foyers. Les communautés doivent engager d'importantes dépenses visant la réhabilitation ou la construction de leur habitat. L'enjeu est de pouvoir mobiliser des financements à l'investissement. Avec le vote de la loi ÉLAN, les communautés peuvent désormais prétendre aux instruments financiers du logement social, tels que les aides à la pierre ou les prêts de la Caisse des dépôts et consignations.

VERS DES RÉSIDENCES OACAS

Après une première victoire au Parlement, le plaidoyer d'Emmaüs France en matière d'habitat se poursuit désormais sur le terrain réglementaire par un échange avec le ministère de la Cohésion des Territoires. Il s'agit de compléter l'article 265-1 modifié du Code de l'action sociale et des familles par une circulaire précisant le cadre régissant les logements-foyers ordinaires aux spécificités du modèle communautaire. Emmaüs France élabore actuellement des propositions afin que les textes réglementaires tiennent compte du principe d'accueil inconditionnel, des modalités de gestion particulière de l'habitat (absence de durée de séjour, de loyer, admissions directes sans attribution, etc.), et des projets associatifs propres au monde communautaire.

ACCOMPAGNEMENT

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL, DE VIE ET D'ACTIVITÉ

Emmaüs France est engagée depuis de nombreuses années pour améliorer les lieux de vie des personnes accueillies. Un partenariat expérimental avait été initié en ce sens avec la Fédération Soliha (Solidaires pour l'habitat). Soliha - anciennement Réseau PACT et Réseau Habitat & Développement -, est une fédération de **160** associations qui agissent depuis 1942 en faveur des personnes défavorisées, fragiles ou vulnérables, sur deux axes : le maintien et l'accès dans le logement.

Cette action commune a permis d'offrir un accompagnement renforcé et local des projets immobiliers des groupes Emmaüs, notamment sous la forme de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Plus de vingt groupes Emmaüs (communautés, comités

d'amis et chantiers d'insertion) ont bénéficié d'une intervention de Soliha afin de mieux définir leur projet (traduction de leur projet social dans un cadre bâti, identification des coûts, évaluation du calendrier...).

Forts des réussites des actions menées, Emmaüs France et la fédération Soliha se sont engagées pour les années 2018 à 2020 à améliorer les conditions d'accueil, de vie et d'activité en développant pour les groupes Emmaüs des missions d'accompagnement pour réaliser des projets immobiliers. Aujourd'hui, les besoins concernent prioritairement l'habitat des communautés.

À terme, le partenariat pourrait couvrir d'autres besoins en immobilier au sein de l'ensemble des groupes Emmaüs.



« IL S'AGIT DE MONTRER QUE L'ON PEUT TROUVER DES VÊTEMENTS DE SECONDE MAIN DIGNES DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE. DONC, DE MIEUX CONSOMMER. »

© Pierre Faure

23/11

PLAIDOYER

EMMAÛS REPEINT LE BLACK FRIDAY EN GREEN



« *Tout doit disparaître* », « 2 achetés, le 3^{ème} offert », « *Tout à - 70, - 80,- 90 %* »... **Vendredi 23 novembre**, impossible d'échapper aux nombreuses publicités qui vantaient les super promos du « Black Friday », jour d'hyperconsommation hérité des

États-Unis qui implique une surproduction de biens voraces en ressources, et particulièrement polluantes. Le phénomène tend à s'installer dans l'Hexagone depuis quelques années. C'est pourquoi un collectif d'acteurs du réemploi, dont Emmaüs France, a décidé de riposter en créant le « Green Friday » afin de promouvoir une consommation responsable, respectueuse des Hommes et de l'environnement.

Plusieurs groupes Emmaüs ont ainsi organisé des événements destinés à sensibiliser les citoyennes et citoyens à l'impact social et environnemental de leurs achats. Chez Emmaüs Défi, les couturières des ReCréateurs ont animé un atelier **100%** DIY de création

de blouses à partir de chutes de tissu. En Bretagne, la boutique Emmaüs Sacré Dressing a invité une styliste spécialisée en mode éthique pour un atelier coaching et un défilé de mode en direct du magasin. « *Il s'agit de montrer que l'on peut trouver des vêtements de seconde main dignes des fêtes de fin d'année. Donc, de mieux consommer* », souligne Nina Gillard, coordinatrice des boutiques Emmaüs Sacré Dressing. En Alsace, la friperie « Le Léopard », du Relais Est, s'est engagée à ne pas faire de promotion sur ses ventes le jour du Black Friday, et a reversé **15%** de son chiffre d'affaires de la journée à l'association « Éthique sur l'Étiquette ».

À Paris, la Ressourcerie l'Alternative, d'Emmaüs Alternatives, a ouvert ses portes au public pour une visite guidée et Emmaüs Coup de Main a réalisé une collecte d'objets en pied d'immeuble en partenariat avec Paris Habitat. Enfin, sur le web, Label Emmaüs a mis en avant une sélection de produits sur le thème de la consommation responsable.





PLAIDOYER

OACAS : DU BILAN À LA PROCHAINE CONVENTION

La convention d'agrément national des Organismes d'Accueil Communautaire et d'Activité Solidaire, qui lie Emmaüs France, via la branche communautaire, et l'État, via sa Direction Générale de la Cohésion Sociale, stipule le rendu d'un bilan annuel sur les avancées des travaux sur chacun des objectifs contractés.

C'est un bilan biennuel portant sur les années 2016 et 2017 qui a été remis et discuté, en cette fin d'année 2018, en vue de préparer l'année 2019.

Le bilan met en évidence l'investissement

dans la « mise en dignité » de tous les lieux d'habitat des compagnons, le travail de promotion de l'expression et de la participation des compagnons (mise en œuvre des collègues et organisation des rencontres nationales), les actions de formation et d'accès aux droits pour les compagnons. Le bilan des **cinq** années écoulées depuis 2014 mettra en valeur les avancées sur ces thèmes pour préparer les conditions du nouveau conventionnement 2020/2025, de ses nouveaux objectifs et donc du nouvel agrément des communautés pour les cinq prochaines années.

ANIMATION DU MOUVEMENT

RENCONTRES NATIONALES

La Branche communautaire, qui réunit toutes les communautés d'Emmaüs, a organisé plusieurs rencontres nationales par statut pendant l'année 2018.

Le 30 Janvier 2018, à Montreuil, a eu lieu la rencontre des nouveaux présidents. Ce sont **25** personnes, présidentes et présidents en fonction depuis les assemblées générales 2017, ou se présentant à cette fonction aux assemblées générales 2018, qui se sont retrouvées pour cette journée. Elles ont pu réfléchir au rôle et aux missions de la présidence de l'association, les fonctions politique et gestionnaire. Ensuite, les participants ont échangé autour des projets du Mouvement et de ses diverses actualités.

La rencontre des responsables de communautés s'est déroulée les 16 et 17 mai 2018, à Paris. L'occasion pour les responsables de se retrouver et d'échanger sur le thème « *Responsables du Mouvement, responsables dans le Mouvement* ». L'idée était de mesurer les leviers et les freins de l'action militante de chacun dans le Mouvement et sa responsabilité à exercer ce militantisme.

La rencontre nationale des intervenants sociaux et intervenants sociaux (RNIS) a eu lieu les **12, 13 et 14 novembre 2018**, à Dijon. La rencontre a réuni **47** intervenants sociaux et intervenants sociaux. Elle a été organisée par un groupe de travail constitué de **cinq** intervenants sociaux et par trois salariés de la branche communautaire d'Emmaüs France. La thématique principale de la rencontre était l'accompagnement de compagnes et compagnons en souffrance psychique. Jean Furtos, psychiatre, est intervenu sur la souffrance psychique d'origine sociale et liée aux maladies mentales. D'autres thèmes ont été abordés : la position des aidants face à la souffrance psychique, la question de la confidentialité, le suicide, etc. Le groupe a pu échanger sur ces différents sujets, en lien avec des situations vécues au quotidien et les réalités de terrain.



ANIMATION DU MOUVEMENT

LA RENCONTRE NATIONALE DES COMPAGNES ET COMPAGNONS

La rencontre nationale des compagnes et compagnons a réuni **127** participants les **28 et 29 novembre** à Paris.

Organisée et préparée par un groupe de travail constitué d'une compagne et de six compagnons, ces journées ont permis de faire le point sur les collègues régionaux, d'échanger sur les actions de solidarité au sein du Mouvement et de réaffirmer la volonté de créer le Collège National.

Le groupe de travail a ainsi proposé aux participants le texte d'une motion pour la création du Collège National des Compagnes et Compagnons. Cette instance sera consultative, afin de faire remonter des idées, problématiques et solutions des collègues des régions des compagnes et compagnons

au comité de branche. Cette instance souhaite être force de proposition et permettre une expression décomplexée des compagnes et compagnons. Les compagnes et compagnons présents ont très largement adopté ce texte, présenté au comité en décembre 2018, qui l'a également approuvé à l'unanimité.

Les compagnes et les compagnons ont également travaillé en ateliers, sur quatre thèmes proposés : l'écoresponsabilité, l'accès à la formation et à l'emploi, les 70 ans dans ma communauté, et la communication interne.

L'ambiance de travail pendant ces deux jours était studieuse, chaleureuse et la parole était libre.

#POGNONDEDINGUE : EMMAÛS ET SES ROBINS DE L'ABBÉ DÉNONCENT L'ÉVASION FISCALE

Emmaüs France s'est mobilisée pour dénoncer un budget injuste pour l'année 2019 et demander des modifications. **Le 10 décembre**, des militants d'Emmaüs habillés en Robin des Bois ont ramené symboliquement les valises de l'évasion fiscale devant l'Assemblée nationale: un montant estimé à **100 milliards d'Euros** en 2018. Les banderoles annonçaient «*Bonne nouvelle : on a retrouvé le pognon de dingue!*».

Face au mouvement social qui exprimait dans toute la France l'urgence d'une plus juste répartition des richesses, Emmaüs a exigé du gouvernement qu'il prenne des mesures fortes en faveur des personnes les plus vulnérables. Les robins de l'abbé ont dénoncé le projet de budget 2019 parce qu'il prévoyait des coupes claires dans les APL, l'hébergement, et les contrats aidés notamment. Tout au long de l'année 2018, le Mouvement Emmaüs a repensé ses modes d'interpellation pour s'adapter à la difficulté de dialoguer

avec le nouveau gouvernement. À l'Assemblée générale de 2018, déjà, le Mouvement décidait d'envisager de nouvelles manières d'interpeller les politiques. En février, lors d'une agora militante, plus de **80 personnes** représentant **23 groupes** se sont réunies à Montreuil pour repenser les modes d'interpellation. Un travail de formation aux actions non violentes, notamment en avril, a abouti à une interpellation forte et visible devant l'Assemblée nationale, pour défendre notre modèle social.

Le Mouvement Emmaüs réclame toujours la revalorisation des prestations et minima sociaux, le renforcement des mesures pour lutter contre la précarisation de l'emploi, à l'origine d'une grande partie de la pauvreté, et la mise en place d'une fiscalité réellement redistributive. Ces mesures sont essentielles pour dégager les marges de manœuvre nécessaires à la transition écologique, sociale et solidaire et faire enfin cesser le hold-up de l'évasion fiscale.



« LE 10 DÉCEMBRE, DES MILITANTS D'EMMAÛS HABILÉS EN ROBIN DES BOIS ONT RAMENÉ SYMBOLIQUEMENT LES VALISES DE L'ÉVASION FISCALE DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE : UN MONTANT ESTIMÉ À 100 MILLIARDS D'EUROS EN 2018. »





« CRÉÉ EN 2011 POUR FACILITER L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES COMPAGNES ET DES COMPAGNONS, LE PROGRAMME HABITAT DES COMPAGNONS (DIT « PHC ») EST UNE DÉMARCHÉ FINANÇÉE ET COPILOTÉE PAR LA FONDATION ABBÉ PIERRE ET EMMAÛS FRANCE. »



ACCOMPAGNEMENT

POUR UN ACCUEIL DIGNE

Emmaüs France et la Fondation abbé Pierre ont engagé plus de **quatre** millions d'euros en trois ans pour l'amélioration des conditions d'habitat des compagnons.

Créé en 2011 pour faciliter l'amélioration des conditions de vie des compagnes et des compagnons, le Programme Habitat des Compagnons (dit « PHC ») est une démarche financée et copilotée par la Fondation abbé Pierre et Emmaüs France. Il soutient les prestations d'étude et de diagnostic, les opérations de mise aux normes de sécurité, de réhabilitation lourde et de construction neuve entreprises par les groupes.

En 2018, le PHC a permis d'accompagner un nombre total de **24** projets et d'intervenir sur **322** places d'accueil. Le montant des aides octroyées s'établit à **2,2** millions d'euros, soit **16,1%** du coût total des projets. Fonds propres, aides à la pierre des collectivités territoriales et

de l'État et emprunts bancaires viennent compléter le plan de financement des opérations.

Pour anticiper le renouvellement de la convention régissant le PHC pour la période 2019-2022, Emmaüs France et la Fondation abbé Pierre ont dressé en 2018 un bilan partagé des actions réalisées et identifié des enjeux émergents tels que l'adaptation des locaux à l'accueil de familles et de personnes en situation de handicap, ou encore la mise aux normes d'hygiène et de sécurité des cuisines collectives.

Enfin, dans la mesure où l'activité économique est indissociable de la vie communautaire, les interventions des services d'Emmaüs France ont également porté, au-delà du programme, sur les espaces de vente et de travail, en particulier lorsque leur état représentait une menace sérieuse pour la sécurité de locaux d'habitation attendants.

ANIMATION DU MOUVEMENT

PORTES OUVERTES POUR LA JOURNÉE MONDIALE DU BÉNÉVOLAT !

La commission Bénévolat et Vie associative a souhaité inviter les groupes à entrer dans la dynamique de la journée mondiale du bénévolat le 5 décembre.

Il a été proposé d'organiser des journées portes ouvertes aux bénévoles sur les thèmes suivants : actions de solidarité, bénévolat, ren-contre, environnement et innovation.

Des fiches outils d'aide à la préparation ont été adressées aux groupes dont certains ont réalisé ces journées ; d'autres ont célébré leurs bénévoles par un temps festif de remerciement.

Pour la prochaine édition, rendez-vous le 5 décembre 2019



«OBJE(C)T(IF) : OBJETS ! EST OUVERT À TOUTES CELLES ET CEUX AYANT UNE AFFINITÉ AVEC L'OBJET ET L'ENVIE D'EN DÉCOUVRIR PLUS.»

ANIMATION DU MOUVEMENT

OUVERTURE DU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS À EMMAÛS

Régulièrement sollicitée sur la connaissance des objets, la mission Espaces de vente a travaillé en lien avec le service formation d'Emmaüs France sur un cycle de découverte de trois journées avec le Musée des Arts décoratifs. Ce programme permet de faire entrer au Musée des personnes qui n'y vont pas souvent et d'envisager l'objet autrement.

OBJE(C)T(if) : OBJETS ! est ouvert à toutes celles et ceux ayant une affinité avec l'objet et l'envie d'en découvrir plus.

La première journée intitulée « L'Œil et l'objet », s'est déroulée le

7 décembre 2018. Elle a permis de réfléchir sur ce qu'est un « bel objet » au regard de la qualité du travail et des techniques mises en œuvre mais aussi en fonction des finalités fonctionnelles et/ou décoratives et selon les époques. Après une visite commentée au sein des collections, place aux ateliers pour confronter les points de vue entre objets « chinois » à Emmaüs et les objets du Musée.

18 compagnons, bénévoles, salariés et responsables de **9** groupes des branches 1 et 3 ont participé à cette journée. Une réussite à renouveler en 2019 avec « Au cœur du Meuble » en février et « Matières à Objets » en avril.



« LE MONTANT DES PARTENARIATS NATIONAUX EST PASSÉ DE 8,8 MILLIONS D'EUROS EN 2017 À 19,8 MILLIONS D'EUROS EN 2018 ET 155 GROUPES EN ONT BÉNÉFICIÉ DIRECTEMENT. »

ANIMATION DU MOUVEMENT

EN 2018, EMMAÛS FRANCE DÉVELOPPE SES PARTENARIATS

La mission Partenariats d'Emmaüs France a signé **30** nouveaux partenariats en 2018. Le montant des partenariats nationaux est passé de **8,8** millions d'euros en 2017 à **19,8** millions d'euros en 2018 et **155** groupes en ont bénéficié directement.

Ces partenariats permettent de soutenir l'activité des groupes Emmaüs, en particulier ceux qui sont les plus isolés et qui ne bénéficient que rarement de partenariats locaux. Au total, **14** opérations de don de marchandises neuves ont été initiées ou pilotées par la mission Partenariats d'Emmaüs France, pour un montant global de plus de **17** millions d'euros. Il s'agit des partenariats historiques avec Monoprix, Chaussea, de partenariats initiés en 2017 avec Cdiscount, Manutan, et de

nouveaux partenariats avec FNAC DARTY, Emma Matelas ou Vente Privée.

Le développement de ces partenariats se consolide grâce à l'appui de plateformes logistiques Emmaüs (EMRA et les Ateliers du Bocage).

Les groupes Emmaüs ont, de plus, bénéficié de **33** missions de mécénat de compétences en 2018, grâce à l'appui d'Orange, Extia, Allianz, et aussi d'ATOS et ALTEN, nouveaux partenaires 2018.

Le partenariat avec l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme (AADH) a également permis à **12** groupes de bénéficier d'un soutien juridique.

Les partenariats de mécénat financier ont représenté **2,69** millions d'euros et ont permis

de soutenir financièrement et d'accompagner **27** projets innovants des groupes Emmaüs, et de développer des actions clés en réponse aux enjeux d'avenir pour le Mouvement (formation, plaidoyer, thématique justice-prison, réorganisation de l'équipe nationale, pilotage financier, politique d'achat, etc.).

Le partenariat avec ENGIE a contribué aux projets immobiliers de **16** groupes, et au lancement d'un observatoire des personnes accompagnées par les SOS Familles Emmaüs. Enfin, deux nouveaux partenariats, signés en 2018 avec les Fondation Avril et Lemarchand, permettront de créer en 2019 une mission agriculture, pour étudier et soutenir le développement d'une activité agricole par les groupes Emmaüs.

SOLIDARITÉS

CINQ SALONS EMMAÛS EN 2018 : LA SOLIDARITÉ RÉGIONALE EN ACTION

Moments forts de la vie des groupes Emmaüs, les salons constituent une extraordinaire vitrine de nos dynamiques régionales. Ces événements, organisés par plusieurs structures d'une même région, visent à construire des projets concrets afin de financer des solidarités régionales, nationales et

internationales. Il s'agit essentiellement de brocantes ou de foires, organisées sur de grandes surfaces pour collecter des fonds. En 2018, cinq régions (sur dix) ont organisé un salon. Ces actions ont ainsi permis de collecter **225 000** euros ! Au-delà de la vente, ces moments aident à

mieux faire connaître l'action d'Emmaüs au quotidien, au travers d'ateliers ou de stands d'information. Il est à noter que de nombreux groupes français voire européens font parfois le déplacement pour donner un coup de main aux régions organisatrices !

- 31 mars 2018 / Salon régional de Lille
- 9 septembre 2018 / Salon régional de Metz
- 15 septembre 2018 / Salon régional de Dijon
- 21 octobre 2018 / Salon régional de Nantes
- 4 novembre 2018 / Salon régional de Rouen
- 25 novembre 2018 / Salon régional de Toulouse

SOLIDARITÉS

EMMAÛS, 100 % SOLIDAIRE !

La solidarité est une composante essentielle de l'identité du Mouvement Emmaüs, et elle se décline au niveau de chacun des groupes (local) comme collectif (Mouvement) dans une grande diversité afin de répondre, de façon pertinente, aux difficultés des laissés-pour-compte de notre société. Au niveau de la fédération, la commission Solidarité gère le fonds de solidarité et anime la thématique solidarité en veillant à la cohérence des actions avec Emmaüs Europe et Emmaüs International. Outre le traitement des demandes de soutien, les travaux de la commission ont porté cette année, sur son fonctionnement et les critères d'obtention des soutiens. Elle intervient sur quatre champs : multiplier les actions auprès des personnes migrantes, mettre l'humain au cœur du projet, valoriser les actions d'Emmaüs, soutenir et

promouvoir des actions qui favorisent le lien social et l'inclusion. Le fonds de solidarité est abondé par les dons et legs de particuliers à Emmaüs France. Son montant est donc fluctuant d'une année sur l'autre. En 2018, près de **425 000** euros ont été versés en soutien à des projets de solidarité : **286 000** euros à destination d'associations partenaires du Mouvement, près de **134 000** euros pour des soutiens internes au Mouvement et près de **40 000** euros ont été consacrés au soutien d'urgence aux migrants. On notera qu'en 2018, la commission soutient comme toujours des associations partenaires du Mouvement : le COMEDE (Comité pour la Santé des Exilés), Dom'Asile, la FASTI (Fédération d'Associations de Solidarité avec les Travailleurs-euses Immigré-e-s), le GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des

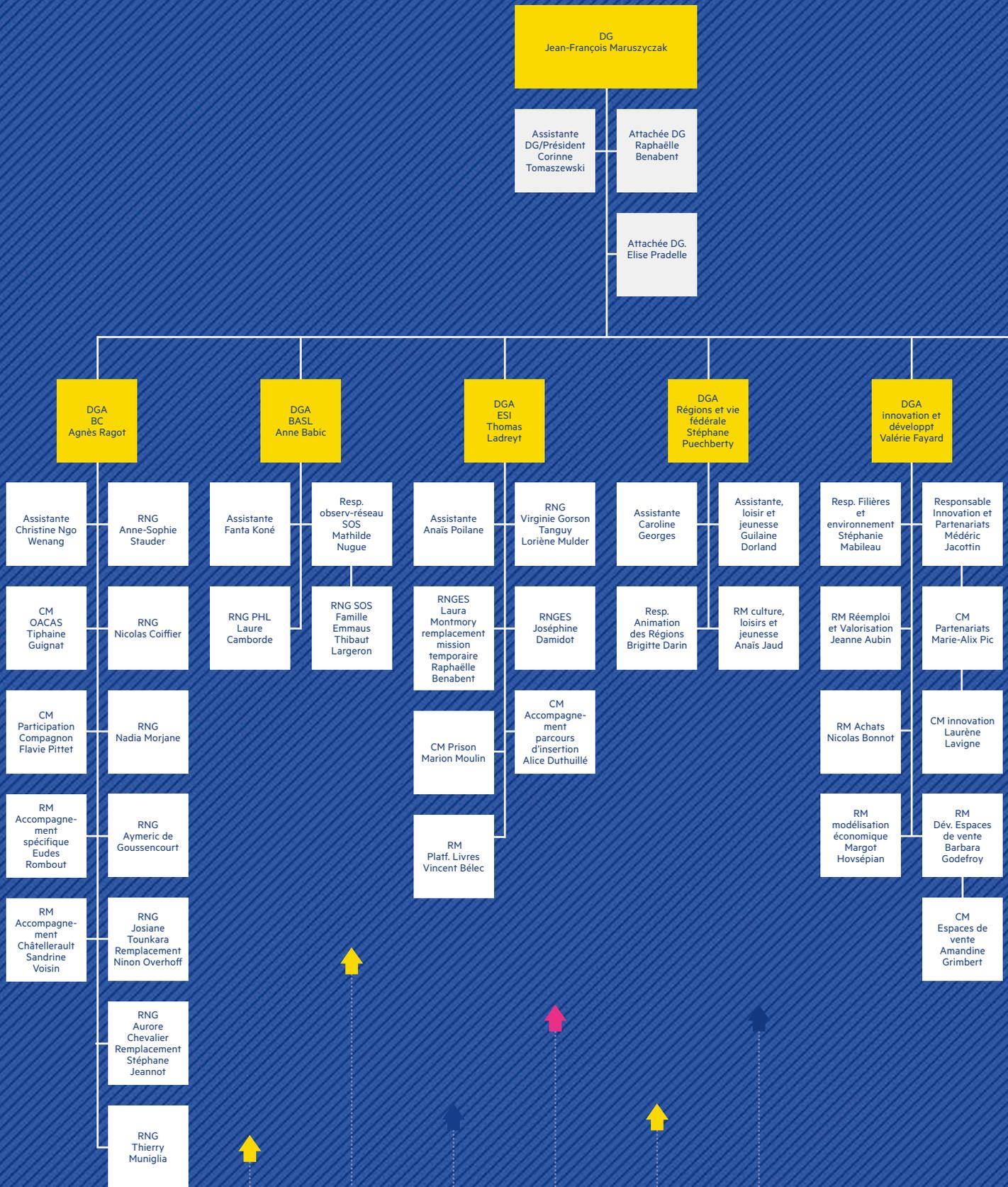
Immigrés), MIGREUROP, l'Observatoire des frontières, l'OIP (Observatoire International des Prisons - section française), la PSM (Plateforme de Service aux Migrants) et, pour la première fois, TZCLD (Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée). La Case de santé, Image et densité ou encore le Megaphone tour sont des projets hors du Mouvement soutenus sur l'année, tandis que de nombreux projets issus des groupes Emmaüs ont connu un coup de pouce. Citons « C'est pas du luxe ! » de la Fondation abbé Pierre, le « Festival des arts de passage » de la communauté Emmaüs de Marseille Saint-Marcel, la gazette « Fripons » de Frip'insertion, le projet « Emmaüs met à l'honneur les femmes » de la communauté de Rennes Hédé ou encore le salon du livre solidaire organisé par la communauté de Pamiers.



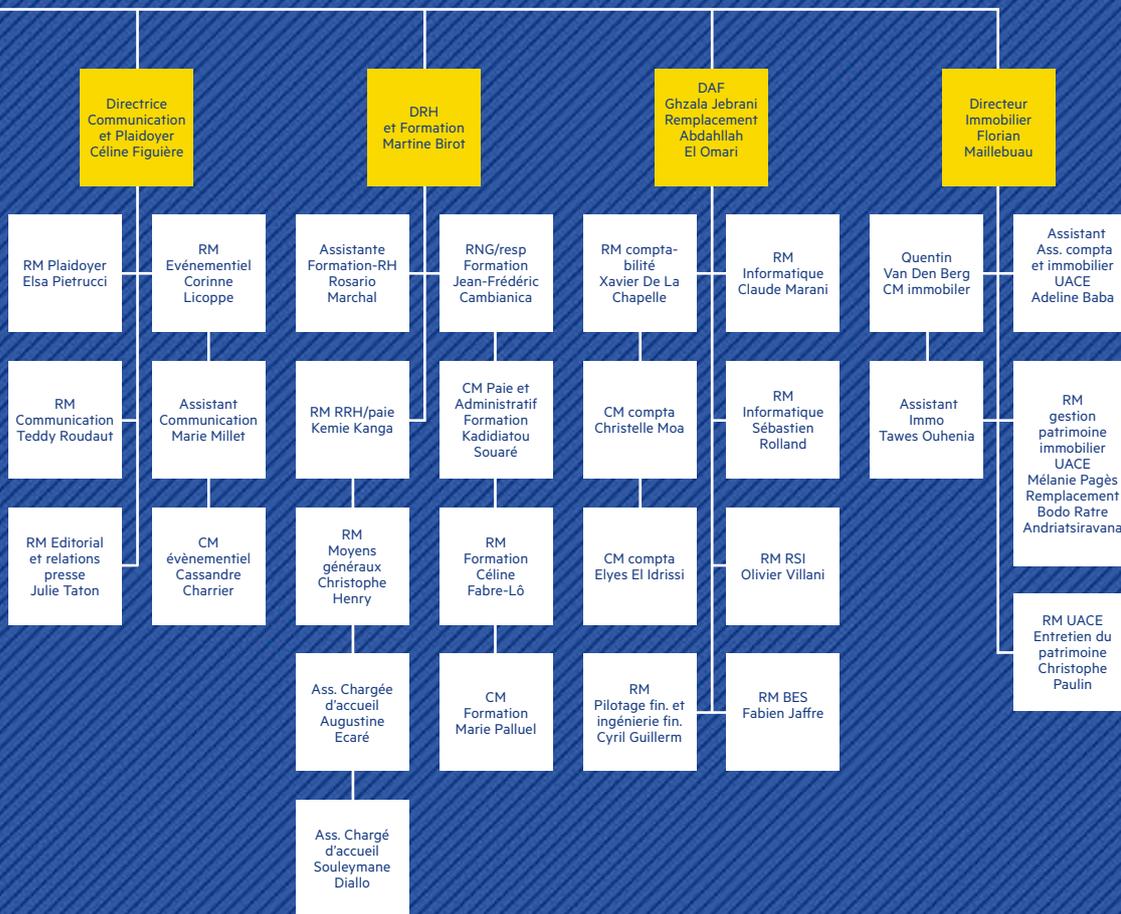
« LA SOLIDARITÉ EST UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DE L'IDENTITÉ DU MOUVEMENT EMMAÛS, ET ELLE SE DÉCLINE AU NIVEAU DE CHACUN DES GROUPES (LOCAL) COMME COLLECTIF (MOUVEMENT) DANS UNE GRANDE DIVERSITÉ AFIN DE RÉPONDRE, DE FAÇON PERTINENTE, AUX DIFFICULTÉS DES LAISSÉS-POUR-COMPTÉ DE NOTRE SOCIÉTÉ. »



EMMAÛS FRANCE ORGANIGRAMME



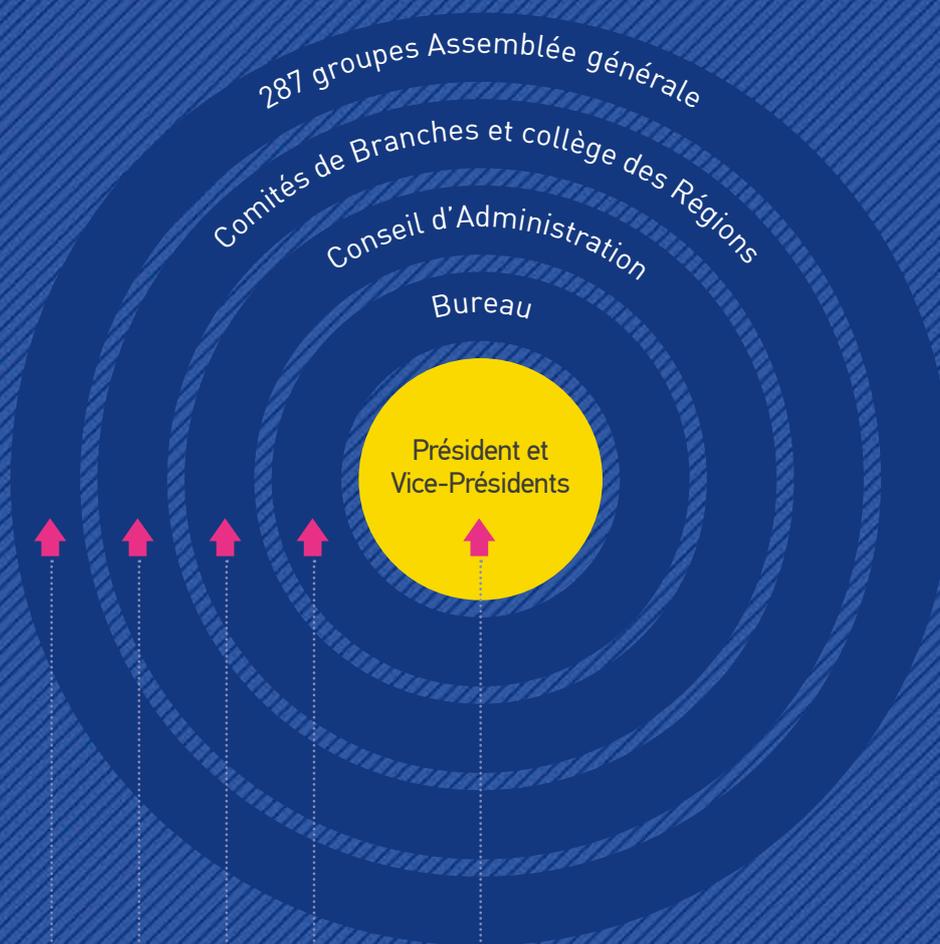
(AVRIL 2019)





FONCTIONNEMENT DE LA FÉDÉRATION

- **Les groupes Emmaüs**, au cœur du processus démocratique du Mouvement en France, élisent différents niveaux de représentations nationales.
- **Chaque Branche** exprime les orientations d'Emmaüs France dans un domaine de compétences et anime la participation des groupes à la vie d'Emmaüs France.
- **Les Régions** animent localement la dynamique d'Emmaüs France en réalisant des projets communs, organisent des rencontres entre les groupes locaux.
- **Le Bureau** met en œuvre et décline les décisions du CA.
- **Le Conseil d'Administration** définit la stratégie générale dans le cadre des orientations prises par l'Assemblée générale.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU D'EMMAÛS FRANCE

(ÉLUS EN MAI 2018)

PRÉSIDENT

Hubert Trapet,
Bénévole à la communauté d'Auxerre (89)

VICE-PRÉSIDENT AU TITRE DE LA B1

Michel Frederico,
Compagnon à la communauté de Pamiers (09)

VICE-PRÉSIDENTE AU TITRE DE LA B2

Catherine Girard,
Présidente d'Habitat Solidarité Emmaüs Saumur (49)

VICE-PRÉSIDENTE AU TITRE DE LA B3

Sophie Roche,
Chef de projet Convergence à Emmaüs Défi (75)

VICE-PRÉSIDENTE AU TITRE DES RÉGIONS

Annick Berthier,
Bénévole au comité d'amis de Chalon-sur-Saône (71)

SECRÉTAIRE

Bénédicte Brochard,
Chargée de projet aux Ateliers du Bocage (Le Pin, 79)

SECRÉTAIRE ADJOINT

Patrick Travers,
Président de la communauté Emmaüs Nièvre (Neuvy-sur-Loire, 58)

TRÉSORIER

Marc Prévot,
Administrateur d'Emmaüs Solidarité (Paris, 75)

TRÉSORIER ADJOINT

Marcel Ciavaldini,
Président de Frip'insertion Marseille (13)

LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Pierre Armandin,
Bénévole à la communauté Emmaüs de Chinon (37)

Jean-Pierre Bachowicz,
Administrateur du comité d'amis de Saumur (49)

Mireille Bucher,
Présidente du comité d'amis du Russey (25)

Brigitte Glemet,
Trésorière du SOS Familles Emmaüs Saumur (49)

Claire Lanly,
Déléguée générale d'Emmaüs Habitat (Clichy-la-Garenne, 92)

René Mériaux,
Compagnon de la communauté d'Alençon (61)

Jean-Paul Moukala-Florès,
Compagnon de la communauté Emmaüs de Mont-sur-Meurthe (54)

Jean Nunès,
Compagnon de la communauté Emmaüs de Chambéry (73)

Sébastien Olivro,
Compagnon de la communauté d'Angers (49)

Michel Ollagnier,
Bénévole au comité d'amis de Mornant (69)

Jean-Pierre Polidori,
Responsable de la communauté de Grenoble

Suzanne Rousse Charier,
Vice-Présidente du SOS Familles Emmaüs de Saint-Nazaire (44)

MEMBRE DE DROIT (NON ÉLU PAR L'AG):

Patrick Atohoun,
Président d'Emmaüs International



PERSPECTIVES 2019



L'année 2019 sera riche en réflexions et actions, intense en émotion car ses perspectives sont clairement ancrées dans une double vision de mémoire et de projection.

2019 est le 70^{ème} anniversaire d'un mouvement que notre fondateur, l'abbé Pierre, nous a légué, fort de ses *stimuli* infinis, de ses initiatives inlassables.

Nous allons avoir à cœur de faire mémoire et surtout de fêter collectivement cette date anniversaire. Dans cet esprit, plusieurs événements sont proposés à l'ensemble du Mouvement: l'Assemblée générale en mai, le salon en juin et les 48h d'Emmaüs en novembre. Chaque groupe est invité à participer ou contribuer à ces événements. Le salon, est un événement fédérateur et de partage, dédié à la solidarité internationale.

Les 48h d'Emmaüs, ensuite, dont vous serez les acteurs majeurs dans vos territoires, et dans vos groupes l'est tout autant.

Emmaüs est un mouvement de terrain, vous aurez l'occasion de signifier votre réalité au grand public, et nous aurons l'occasion de montrer nos diverses réalités. Mobilisez-vous!

N'oubliez pas que cet événement, qui veut s'adresser à la société civile, peut aussi s'adresser aux élus, et qu'il pourrait être une véritable opportunité pour vos groupes de répondre à deux objectifs: faire de cet événement une action de plaidoyer en présentant au plus grand nombre les valeurs que nous portons collectivement, notamment le Manifeste Universel d'Emmaüs, dont nous fêtons le 50^{ème} anniversaire. Vous êtes les premiers à pouvoir mobiliser les élus de terrain, à convaincre par l'exemple des alternatives possibles pour une meilleure solidarité, pour une action engageante et réelle vers la transition écologique.

Ces portes-ouvertes représentent également une occasion à ne pas manquer pour mobiliser de futurs bénévoles et donner le goût à des citoyens de s'investir sur le terrain emmaüssien. Saisissez-en l'opportunité!

Une fois de plus, c'est par l'exemple, en montrant ce que nous faisons, que nous parviendrons à insuffler l'envie d'agir, de faire, de s'engager, de militer à Emmaüs sous différentes formes.

Concernant la fédération, la projection vaudra pour l'aboutissement d'une partie des travaux du chantier «Avenir de la fédération» autour des thèmes: projet stratégique, ACTES et gouvernance.

Ce chantier a largement irrigué l'année 2018, et 2019 voit aboutir la récolte des premiers fruits.

Après la période de maîtrise d'ouvrage, le projet stratégique doit

avancer maintenant dans sa mise en œuvre et il faut trouver une architecture pour cette nouvelle étape. De façon indéniable, nous devons réussir à co-travailler sur ce projet ambitieux et nous en emparer collectivement. C'est une orientation commune dont nous nous dotons. Elle doit être mobilisatrice et rassembleuse.

Notamment, le corpus politique de notre vision alternative de société est certainement la priorité de nos travaux et nous pensons que cet angle d'attaque peut lever de nombreuses contributions et véritablement souder notre Mouvement. Nous devons vraiment nous mettre en ordre de marche pour ce projet collectif.

Le projet ACTES (Accompagnement à la transition d'Emmaüs France pour les missions et services aux groupes) doit nous permettre de disposer d'une organisation opérationnelle et raccordée à notre souhait stratégique. C'est un vrai enjeu pour l'avenir, tout comme la mutation de notre gouvernance nationale en cours de réflexion.

Soyez assurés de notre mobilisation à vos côtés, pour lutter contre toutes les exclusions. Soyons solidaires et bienveillants!

Jean-François Maruszczyk,
Directeur général d'Emmaüs France

« L'ANNÉE 2019 SERA RICHE EN RÉFLEXIONS ET ACTIONS, INTENSE EN ÉMOTIONS CAR SES PERSPECTIVES SONT CLAIREMENT ANCRÉES DANS UNE DOUBLE VISION DE MÉMOIRE ET DE PROJECTION. 2019 EST LE 70^{ÈME} ANNIVERSAIRE D'UN MOUVEMENT QUE NOTRE FONDATEUR, L'ABBÉ PIERRE, NOUS A LÉGUÉ, FORT DE SES STIMULI INFINIS, DE SES INITIATIVES INLASSABLES. »





LA GALAXIE DIGITALE D'EMMAÛS FRANCE EN 2018



SITE INTERNET EMMAÛS FRANCE
www.emmaus-france.org
646 474 / Utilisateurs
1 764 262 / Pages vues

EXTRANET EMMAÛS FRANCE
<http://extranet.emmaus-france.org>
3 859 / Utilisateurs uniques
42 693 / Pages vues

INSTAGRAM J'EMMAÛS
emmausfrance
4 985 / Publications
88 600 / Abonnés

FACEBOOK EMMAÛS FRANCE
@emmausfrance
24 856 / J'aime

FACEBOOK J'EMMAÛS
@jemmaus
15 565 / J'aime

YOUTUBE EMMAÛS FRANCE
emmausfrance
81 / Vidéos
282 / Abonnés
12 600 / Vues

NOS PARTENAIRES



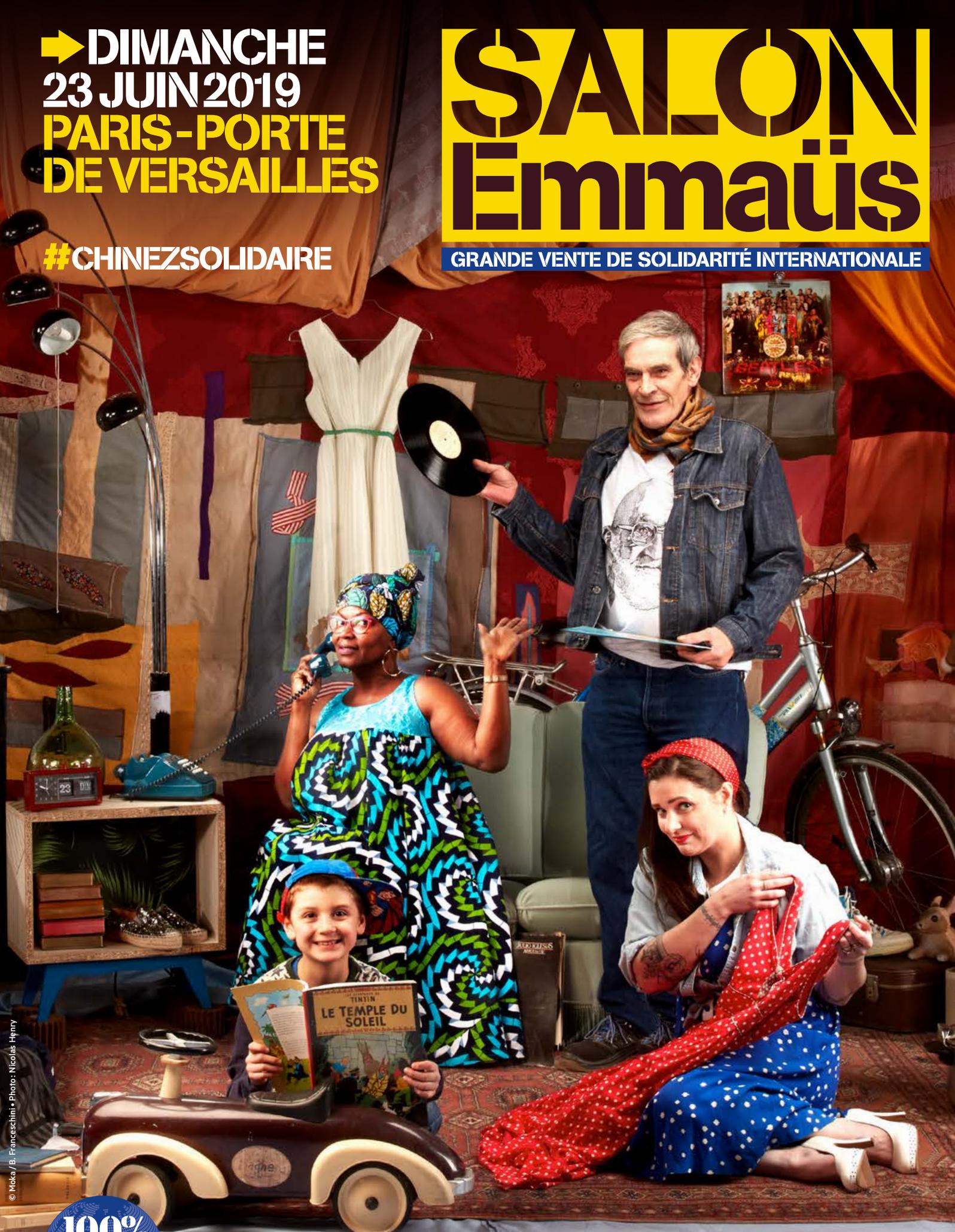


➔ DIMANCHE
23 JUIN 2019
PARIS-PORTE
DE VERSAILLES

SALON Emmaüs

GRANDE VENTE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

#CHINEZSOLIDAIRE



© Moka / B. Franceschini • Photo : Nicolas Henry

100%
solidaire depuis
70 ans

DÉFINIEN DE NEUF

eco-systèmes
le plus simple, c'est de recycler

écomobilier
COLLECTER - TRIER - RECYCLER

Harmonie mutuelle

VIPARIS

EMMAÜS
INTERNATIONAL
PRODUCTEURS DE CHANGEMENT

EMMAÜS
NE PAS SUBIR
TOUJOURS AGIR
EMMAÜS FRANCE
FRANCISCA PIRELLA GÖTTSCHE LOWE

f i t emmaus-france.org